



HAL
open science

La grotte de Gouërris à Lespugue.

René de Saint-Périer

► **To cite this version:**

René de Saint-Périer. La grotte de Gouërris à Lespugue.. L'anthropologie, 1927, 37, pp.233-276.
hal-02982613

HAL Id: hal-02982613

<https://hal.science/hal-02982613>

Submitted on 28 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

Don de M^r M. BOULE



40
P-2678

D^r RENÉ DE SAINT-PÉRIER

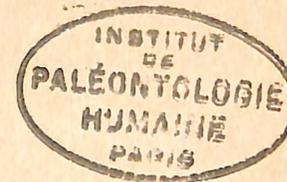
La Grotte de Gouërris
à Lespugue

(Extrait de L'ANTHROPOLOGIE, T. XXXVII, 1927)

MASSON ET C^{ie}, ÉDITEURS
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
120, Boulevard Saint-Germain, PARIS (VI^e)

1927

10
P-2678



MÉMOIRES ORIGINAUX

LA GROTTE DE GOUËRRIS
A LESPUGUE

PAR

Le Docteur RENÉ DE SAINT-PÉRIER

La grotte que nous appelons grotte de Gouërris, à cause de sa proximité du moulin de Gouërris, est située sur la commune de Lespugue, à l'extrémité Ouest du ravin de la Save, au bord du chemin qui conduit au moulin de Houaganacq, en aval du pont sur lequel la route départementale de Saint-Gaudens à Boulogne-sur-Gesse traverse la Save. En ce point, la surrection de roche daniennienne fissurée, au travers de laquelle la Save a creusé son étroit cañon, commence à s'envoyer sous les molasses miocènes et la gorge se transforme brusquement en une large vallée. La rive gauche de la Save ne montre plus qu'une berge plate, mais, sur la rive droite, la roche se prolonge encore pendant quelques centaines de mètres. Elle forme une falaise boisée dans laquelle s'ouvrent d'abord notre grotte, puis, en suivant le cours de la rivière, une cavité plus réduite, encore inexplorée, mais dans laquelle un sondage nous a permis de recueillir quelques silex taillés.

La grotte de Gouërris devait présenter, à l'époque quaternaire, des dimensions beaucoup plus vastes qu'aujourd'hui. En effet, des traces d'arrachement près de son entrée témoignent que la roche a été exploitée. Les habitants de Lespugue se souviennent que le chemin du moulin de Gouërris au moulin de Houaganacq a été déplacé, il y a environ cinquante ans, pour le mettre à l'abri des inondations de la Save. Ce chemin a été creusé alors en plein roc, à 6 mètres environ

au-dessus de la rivière, en traversant la partie antérieure du gisement, dont la voûte a fourni les matériaux nécessaires à l'empierrement de la nouvelle voie. Il semble qu'à cette époque, on recueillit quelques objets de la station. M. Saint-Laurent, agent-voyer, dont nous n'avons pu retrouver la famille, en reçut des ouvriers et M. le docteur Cadéac, habitant Boulogne-sur-Gesse, en eut également entre les mains. Malheureusement, le fils du docteur Cadéac, lui aussi médecin à Boulogne-sur-Gesse, de qui nous tenons ces détails, n'a pu retrouver, dans la maison familiale, les os et les silex de Gouërris, dont il n'a conservé, à cause de son jeune âge au moment de la découverte, qu'un souvenir confus.

*
**

C'est en 1924 que Miss Dorothy Garrod, qui faisait alors un séjour avec nous à Lespugue, remarqua à quelques mètres au-dessus du chemin de Gouërris à Houaganacq, une très petite cavité, à peine visible entre les branches. Elle trouva, sur le sol argileux de cette anfractuosité, deux fragments d'os longs fossiles qu'un Blaireau avait ramenés au jour en creusant son terrier. A la suite de cette découverte, nous commençâmes, ma femme et moi, l'exploration du gisement.

Après l'enlèvement du taillis, la station se présenta de la manière suivante.

Une pente rapide, formée par la roche elle-même et s'élevant au-dessus du chemin, conduisait à 8 mètres de hauteur, à la petite cavité remarquée par Miss Garrod. Le sol d'argile rouge contenait quelques silex et quelques os brisés, mais ce n'était là qu'une faible partie de la couche, car, à droite et à gauche de la cavité, elle se poursuivait, tranchée par l'ancienne exploitation de la pierre, dont on voit encore les traces sur le côté droit. Cette couche était recouverte par une brèche de petits éléments, cimentés par de la stalagmite (fig. 1, S), qui constituait un second foyer archéologique : coupée à droite de strates noires, avec des poches plus meubles, elle passait insensiblement à gauche à une couche moins dure, extrêmement noire, qui venait en contact avec la couche rouge. Enfin, au dessus de ce foyer s'étendait un niveau supérieur immédiatement au-dessous de la terre

végétale. Nous avons ainsi trois niveaux archéologiques qui venaient buter à droite contre l'angle d'arrachement de la roche (fig. 1, R) ; au-dessus et en arrière de ces couches, la roche forme une paroi verticale qui devait être l'ancienne paroi latérale de l'abri. A gauche (Ouest), on voyait les couches s'enfoncer sous une voûte presque entièrement comblée. On pouvait, en y enfonçant une perche, supposer qu'il existait là une grotte assez vaste, diverticule latéral (orienté O.-E.) de l'abri primitif qui est aujourd'hui réduit à la banquette, large de 2 mètres à peine, que nous venons de décrire.

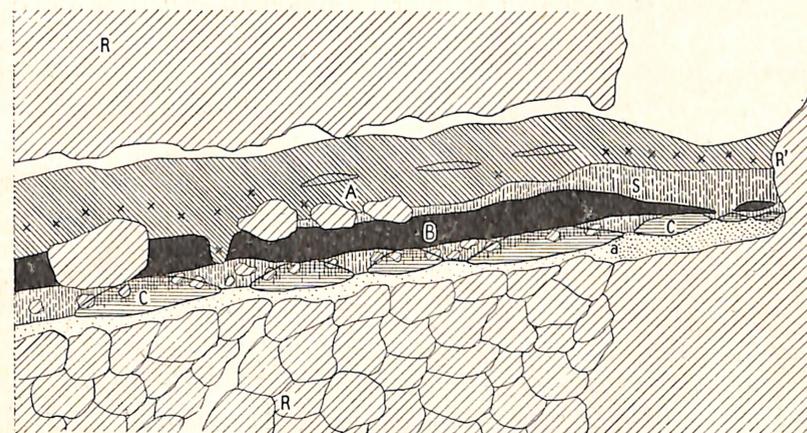


FIG. 1. — Coupe de la grotte de Gouërris.

Les fouilles, poursuivies avec l'aide de nos trois ouvriers habituels, en 1924, 1925 et 1926, très pénibles à cause de l'extrême ténacité par places de la brèche, ont confirmé cette hypothèse. Elles ont permis de déblayer une grotte, jusque-là inconnue, dans laquelle nous avons reconnu nos trois niveaux extérieurs, et dont l'étude fait l'objet de ce mémoire.

La grotte de Gouërris, telle qu'elle se présente actuellement, mesure 17 mètres de longueur depuis le surplomb rocheux jusqu'au point où se sont arrêtées nos fouilles. Au delà, la grotte se rétrécit en un étroit couloir encore comblé ; il est possible que ce passage conduise à d'autres salles, mais cela semble peu probable et les foyers archéologiques paraissent

s'arrêter au niveau de ce rétrécissement. La largeur de la grotte est de 4 m. 50 et sa voûte s'élève maintenant à 3 m. 50 au-dessus du sol. Au début de nos fouilles, le remplissage, nous l'avons vu, atteignait la voûte. En avant du surplomb, la banquette coupée par la carrière s'étend sur une longueur de 4 m. 50 et une largeur d'environ 1 m. 80.

Le remplissage (fig. 1) comprenait les trois niveaux archéologiques que nous venons d'indiquer et que nous nommerons A, B et C en partant du haut. Sous le dernier dépôt archéologique, une couche d'argile rouge (fig. 1, a), très humide, d'environ 0 m. 30 d'épaisseur, s'étend uniformément sur toute la surface du gisement. Près du surplomb, ce dépôt est plus sableux et mélangé par places de petits éléments roulés. Enfin, cette argile repose elle-même sur un éboulis très stalagmité, composé de gros blocs cimentés par les infiltrations calcaires. En soulevant l'un de ces blocs, nous avons reconnu l'existence de fissures qui partagent cette masse et dont l'une, sondée au moyen d'une perche, atteint près de 6 mètres de profondeur, aboutissant ainsi presque au niveau de la rivière. Ce conglomérat d'éboulis stalagmités doit donc être considéré comme le fond du gisement. Il n'est guère vraisemblable, en effet, que des dépôts archéologiques puissent se trouver au-dessous de lui.

NIVEAU A

Le premier niveau de la grotte de Gouërris présente à l'entrée de la grotte 1 m. 50 environ d'épaisseur. A l'intérieur, il descend légèrement suivant la pente du sol et atteint près de 2 mètres, alors qu'à l'extérieur sa puissance est réduite à 0 m. 50 environ. Ce dépôt est constitué par une argile fine, terreuse, riche en humus, surtout dans sa moitié inférieure, et qu'on peut diviser, au seul point de vue archéologique, en deux couches dont la limite est indistincte. Sur 0 m. 80 environ d'épaisseur, le remplissage ne contient que quelques os isolés de Renard, Chien, Blaireau, Mouton, que nous avons tout lieu de croire modernes. Au-dessous, le long des parois et sur toute l'épaisseur du dépôt, nous avons trouvé des sépultures humaines depuis l'extrémité de la banquette extérieure jusqu'au fond de la grotte. Les ossements ne se sont jamais

montrés en connexion anatomique ; ils gisaient en désordre, comme s'ils avaient été rejetés à droite et à gauche de la partie centrale de la grotte. Ils étaient en fort mauvais état, au point que nous n'avons pu recueillir un seul crâne complet, et sont très peu fossilisés. Ils représentent plus d'une vingtaine d'individus, hommes et femmes adultes. Nous réservons leur étude pour une publication ultérieure. Au centre de la grotte, nous avons relevé la trace de plusieurs foyers de 0 m. 25 à 0 m. 30 d'épaisseur environ, peu étendus et distants les uns des autres. Ces foyers, comme toute la surface du niveau, contenaient des tessons de poterie. Dans l'un d'eux, nous avons relevé la présence de quelques os longs, fendus, de grands animaux indéterminables. Il est à noter que la stalagmite, si abondante dans les autres niveaux, n'a laissé que des traces insignifiantes dans celui-ci. C'est seulement au contact des parois que quelques concrétions calcaires ont recouvert les os et les tessons. La limite inférieure de ces sépultures est très nette à l'extérieur et sur le premier tiers environ de la grotte : les ossements reposent sur le conglomérat fortement stalagmité qui forme la partie supérieure du second niveau. Mais à mesure qu'on se rapproche du fond de la grotte, cette brèche devient moins dure et, en quelques points, les sépultures ont entamé les niveaux inférieurs pour venir presque au contact de l'argile stérile. Cette circonstance ne nous permet pas d'attribuer avec certitude aux foyers B et C des ossements humains que nous avons recueillis cependant à leur niveau. Le mobilier funéraire est très pauvre. Il comprenait un grand nombre de tessons de poterie dispersés sans ordre, aussi bien le long des parois, au milieu des ossements épars, qu'au centre de la grotte. Ces tessons proviennent de poteries qui étaient déjà fragmentées. Nous n'avons pu, en effet, malgré tout le soin que nous y avons apporté, recueillir un seul vase complet. On peut les diviser, au point de vue de la fabrication de la céramique, en deux catégories que nous jugeons contemporaines, aucune division stratigraphique ne permettant de les séparer : une poterie grossière, épaisse (6 à 12 millimètres), à pâte rougeâtre ou gris noirâtre, incrustée de grains de quartz, faite à la main et mal cuite. Aucun de ces tessons n'est décoré : l'un d'eux seulement montre quelques traits fort irréguliers. Leurs surfaces

extérieure et intérieure sont lissées et ce lissage, fait avant la cuisson, a enlevé sur plusieurs fragments des grains de quartz de la pâte dont on retrouve l'emplacement. Ce fait a été noté déjà sur des poteries du Four de la Baume (Saône-et-Loire) (1). Quelques tessons sont des fragments de très grands vases; l'un d'eux, qui porte encore une partie de son fond, ne devait pas mesurer moins de 0 m. 30 à 0 m. 40 de hauteur; sa forme devait être celle de certains vases des dolmens de Bretagne, mais sa dimension était beaucoup plus considérable (2). D'autres fragments ont appartenu à des vases presque cylindriques d'environ 0 m. 20 de diamètre. Quatre d'entre eux portent des oreillettes, peu en relief et non perforées. Enfin, dans cette catégorie de poteries grossières, il faut signaler une anse allongée, forée horizontalement (3).

Les autres tessons sont beaucoup plus minces, d'une pâte mieux cuite et mieux polie, contenant parfois des paillettes micacées. Un fragment caréné, portant une petite anse bien détachée, a dû appartenir à une sorte de tasse; un autre fragment porte une décoration à la roulette composée d'une série de points disposés en file (fig. 2, n° 1). Enfin, le bord d'un vase de pâte rougeâtre portant trois bandes parallèles ornées, également à la roulette, d'une série de points, a certainement appartenu à un de ces vases caliciformes qui caractérisent dans le Midi de la France la période énéolithique (4) (fig. 2, n° 2).

Une fusaiöle en terre cuite grise, globuleuse, presque sphérique (fig. 2, n° 4), à perforation centrale bien régulière, a été recueillie dans la banquette extérieure, au milieu d'ossements et de dents humaines, tout à côté d'une canine de Cerf percée (fig. 2, n° 7) dont la perforation circulaire est d'une régularité qui peut faire penser à l'emploi d'une tige de métal.

Une canine d'*Ursus arctos* L., dont la perforation est un peu effritée (fig. 2, n° 8), a été trouvée au fond de la grotte avec

(1) D^r LUCIEN MAYET et JOSEPH MAZENOT, Le Four de la Baume, Paris, Poinat, 1913, p. 51.

(2) PAUL DU CHATELLIER, La Poterie à l'époque préhistorique, etc., Paris, Lechevalier, 1897, pl. I, n° 9.

(3) Cf. D^r ADRIEN GUEBHARD, Sur l'anse funiculaire, 1913, pl. 10, n°s 26 et 29.

(4) P. BOSCH-GIMPERA et J. DE C. SERRA RAFOLS, Etudes sur le Néolithique et l'Énéolithique en France (*Rev. Anthropol.*, t. XXXV, 1925, p. 341).

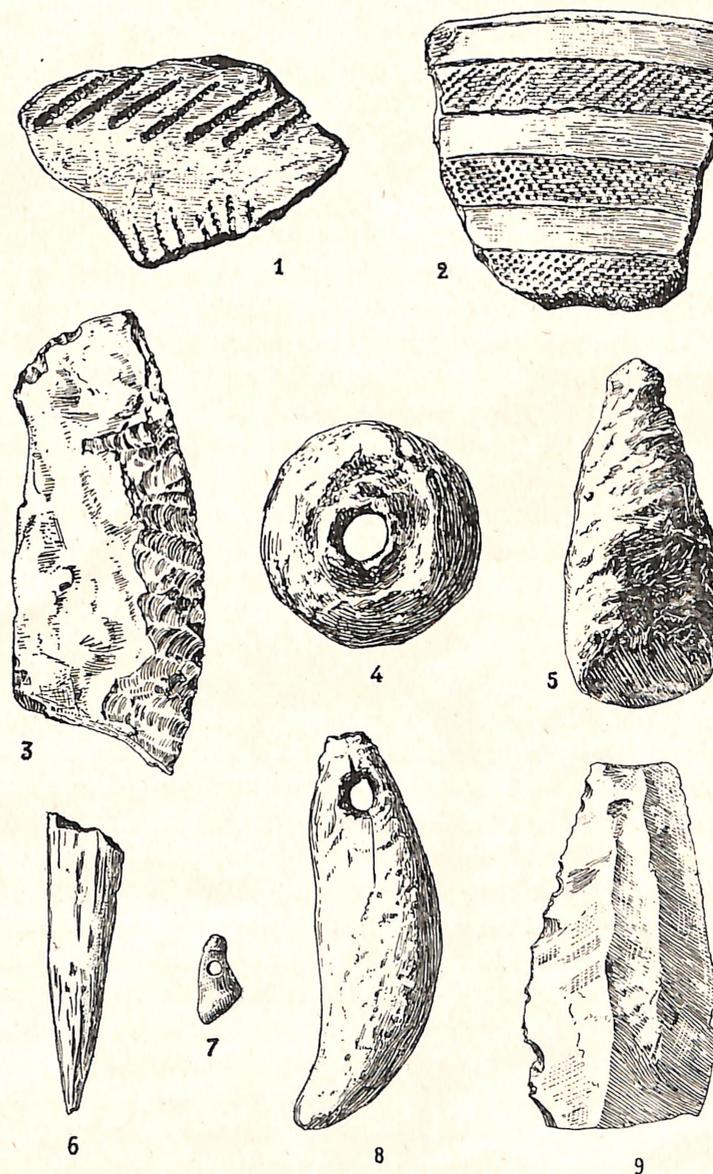


FIG. 2. — Mobilier funéraire des sépultures du niveau A (2/3 gr. nat.).

un stylet incomplet, en os (fig. 2, n° 6), une petite hache polie dont la surface est si altérée qu'il n'a pas été possible de déterminer la roche dont elle faite (fig. 2, n° 5) et une grosse molette ovoïde constituée par un galet calcaire dont un des bords est aplani par un long usage. Quelques pièces en silex complètent ce mobilier : des lames rectilignes n'offrent rien de particulier (fig. 2, n° 9), mais un silex en plaquette blanche porte sur l'un des bords et sur les deux faces une série de grandes retouches très fines et élégantes, tandis que l'autre bord a été abattu et poli comme pour constituer un dos (fig. 2, n° 3). Il s'agit d'une de ces scies très communes en Egypte et que l'on trouve en France, surtout dans la région méridionale (1). Enfin, il faut signaler un fragment de valve d'*Unio sp.*, dont l'épiderme a été enlevé sans doute pour faire apparaître la nacre. Je n'ai jamais observé ce Mollusque dans les gisements paléolithiques de Lespugue et les auteurs ne l'ont signalé, à ma connaissance, qu'à partir de la fin de l'âge du Renne (2).

NIVEAU B

Le deuxième niveau de notre grotte se poursuivait régulièrement depuis l'arrachement de la roche jusqu'au point où nous sommes parvenus vers le fond. Sur toute son étendue, il était sensiblement horizontal et sa puissance, assez constante, atteignait environ 1 mètre. A l'extérieur, il constituait une banquette sur laquelle reposaient les sépultures et dont les trois quarts étaient agglomérés en une brèche stalagmitée, si tenace qu'il a fallu en quelques points renoncer à fouiller ce véritable poudingue. Au-dessous, des parties moins dures ont pu être explorées. A l'intérieur de la grotte, la stalagmite diminuait graduellement d'épaisseur et de dureté. Le niveau était constitué alors par une terre meuble, contenant pêle-mêle les objets d'industrie et les ossements, et si noire qu'on peut

(1) G. et A. DE MORTILLET, Musée préhistorique, Paris, Reinwald, 1881, pl. XXXV, fig. 272.

LUCIEN MAYET, etc., La Grotte des Poteries à Fauzan (*L'Anthropologie*, t. XXVI, 1913, p. 142).

(2) Cf. D^r DE SAINT-PÉRIER, Les *Unio* et les Anodonta dans les gisements préhistoriques (*Assoc. fr. pour l'avanc. des Sc.*, 46^e session, Montpellier, 1922, p. 481).

l'assimiler à ces foyers que Piette pensait avoir été alimentés par des matières animales (1). La puissance de cette couche, son homogénéité et sa couleur uniforme indiquent une longue habitation ou la présence de nombreux occupants. D'énormes blocs d'éboulements mesurant plusieurs mètres cubes, surtout vers le fond de la grotte et le long des parois, traversaient le niveau ou le recouvraient, empiétant même sur le niveau A.

FAUNE. — Les débris osseux sont extrêmement abondants dans ce niveau, mais très fragmentés. Nous devons éliminer d'abord une symphyse mandibulaire et le tiers supérieur d'un tibia gauche humains qui ont été recueillis près de l'entrée, tout contre la pente du ravin, sous d'énormes éboulements et en plein foyer noir. Bien que leur fossilisation paraisse plus grande que celle des ossements humains du niveau supérieur, la possibilité de glissement de ceux-ci ne nous permet pas de les rattacher avec certitude au foyer B.

MAMMIFÈRES. — *Equus caballus* L. — Le Cheval, très rare dans ce niveau, est représenté seulement par quelques dents, trois stylets, une astragale et cinq phalanges. Les os ont appartenu au moins à deux individus, l'un de grande taille, l'autre beaucoup plus petit. La face plantaire d'une des phalanges unguéales porte deux de ces traits de silex signalés par Miss Garrod comme l'indication de l'arrachement de la corne par l'homme en vue d'une utilisation (2).

Sus scrofa L. — Le Sanglier est représenté par des os et des dents qui ont pu appartenir à quatre individus : un grand Sanglier, un tiers an, un bon ragot et une bête de compagnie. Il s'agit donc d'une espèce assez peu commune; cependant, il faut noter qu'aucune autre grotte de Lespugue ne contenait de Sanglier, sinon la grotte des Harpons, qui nous a fourni une seule molaire dans le niveau supérieur.

Cervus capreolus L. — Le Chevreuil est également rare.

(1) PIETTE, Etudes d'ethnographie préhistorique (*L'Anthropologie*, t. VI, 1895, p. 276).

(2) D. D. GARROD, Traits de silex sur phalanges de Cheval paléolithique (*Bull. de la Soc. préhist. franç.*, 1925, p. 295).

Quelques fragments de mandibules, deux métacarpiens et deux métatarsiens indiquent seulement la présence de deux individus.

Cervus elaphus L. — Le Cerf est de beaucoup l'animal le plus abondamment représenté, par un très grand nombre d'os fragmentés, mais par aucun bois. La plupart des individus sont très gros, quelques-uns énormes. C'est ainsi qu'un maxillaire supérieur d'un sujet très vieux, à dents très usées, montre une série dentaire encore un peu plus volumineuse que celle d'un très gros Cerf de Grimaldi (77 millimètres contre 75) (1). Deux arrière-molaires gauches ont exactement la même dimension que des pièces analogues de la grotte du Prince (2), qui ont appartenu au plus gros Cerf trouvé à Grimaldi.

Rangifer tarandus L. — Le Renne est aussi rare que le Cerf est abondant. Nous n'avons recueilli dans toute la couche qu'un fragment de maxillaire, une molaire inférieure, une extrémité de métacarpe et trois fragments de bois, dont l'un d'un très jeune sujet.

Rupicapra rupicapra L. — Le Chamois est aussi rare : une extrémité inférieure de tibia a été rapportée à cet animal par M. Boule.

Capra ibex L. — Une seule molaire.

Ovis sp. — M. Boule rapporte à un Mouton de petite taille, d'espèce indéterminée, une extrémité supérieure de métacarpien. Il s'agirait d'une forme mal connue qu'on a rencontrée déjà en plusieurs gisements des Pyrénées et dont la grotte des Scilles, à Lespugue, nous a fourni déjà une extrémité de métacarpien ou de métatarsien (3). Nous en retrouvons ici un autre exemplaire probable au niveau C.

Bison priscus Boj. — Un grand Bovidé est presque aussi abondamment représenté que le Cerf par des dents, des fragments de maxillaires et des os des membres. Les métatarsiens sont plus communs que les métacarpiens, ce qui peut faire penser que les hommes préféraient pour leur nourriture la cuisse à l'épaule. Une corne osseuse, courte et grêle, doit être

(1) M. BOULE, Les Grottes de Grimaldi, t. I, pl. XXIV, fig. 1.

(2) Id., pl. XXIII, fig. 5.

(3) D^r RENÉ DE SAINT-PÉRIER, La Grotte des Scilles (*L'Anthropologie*, t. XXXVI, 1926, p. 20).

rapportée, d'après M. Boule, au Bison plutôt qu'au Bœuf primitif.

Canis lupus L. — Un humérus entier, cinq métacarpiens et trois mandibules de Loup, ainsi que des dents isolées, gisaient tout à fait à la base de la couche, presque au contact du niveau inférieur. Il est possible que ces Loups aient fréquenté la grotte entre deux occupations successives. Ces os se rapportent au moins à trois individus, dont l'un est énorme. Sa mandibule est plus forte que celle des Loups de Gargas et atteint presque la dimension de la mandibule du Loup de Gaylenreuth (1) (Galerie de Paléontologie du Muséum, n° 680). On sait combien est variable la taille des Loups. Il existerait encore, en Lithuanie, d'après M. Boule, des Loups plus grands même que celui de Gaylenreuth.

Vulpes vulgaris Briss. — Le Renard est très abondant : quelques os des membres, entiers, m'ont permis de constater qu'il était plus haut sur pattes d'un cinquième qu'un Renard actuel de Morigny (Seine-et-Oise), alors que la mensuration des mandibules donne des grandeurs beaucoup plus voisines. Ce caractère a été noté souvent pour les Renards quaternaires (2).

Meles taxus Schreb. — Le Blaireau est très abondant. Nous avons pris soin d'éliminer tous les os qui, ne faisant pas partie de la brèche, pouvaient être moins anciens que la couche. Ce Blaireau ne diffère par aucun caractère de notre Blaireau moderne.

Mustela putorius L. — Un fragment de mandibule.

Erinaceus europaeus L. — Une mandibule, un humérus et un cubitus se rapportent à un Hérisson plus grand que le Hérisson actuel. Par là, il se rattache à la forme quaternaire déjà signalée par Pomel, Gervais et Piette (3).

OISEAUX. — M. Boule a bien voulu déterminer les espèces suivantes :

Tetrao urogallus L.

Cygnus olor Gmel.

(1) ALBERT GAUDRY et MARCELLIN BOULE, Les oubliettes de Gargas in *Matériaux pour l'Histoire des temps quaternaires*, Paris, 1892, p. 105.

(2) M. BOULE, *op. cit.*, p. 245.

(3) Id., p. 280.

Anser anser L.

Anas boschas L.

Anas sp.

Mergus serrator L.

Grus sp. (*primigenia* ? Miln.-Edw.). Nous avons recueilli un tarso-métatarsien complet d'un très grand Echassier du genre *Grus*. J'ai comparé cet os, d'une part, au fragment de tarso-métatarsien de *Grus primigenia* Miln.-Edw. provenant de la grotte des Harpons à Lespugue (1) (Galerie de Paléontologie du Muséum) et, d'autre part, à un tarso-métatarsien d'une *Grus antigone* Sykes (Laboratoire d'Anatomie comparée du Muséum, 1920, 161). L'extrémité distale du tarso-métatarsien de la grotte de Gouërris est moins large d'un dixième seulement que la même extrémité de l'os de la grotte des Harpons. Il ne diffère de *Grus antigone* que par des proportions un peu plus réduites (moins d'un dixième également). Je pense donc que ces légères différences peuvent rentrer dans le cadre des variations individuelles ou sexuelles et qu'il est légitime d'attribuer notre os à une Grue du groupe *antigone*. Il est aujourd'hui répandu dans l'Inde, l'Indochine et l'Australie et ces formes locales ont entre elles, outre quelques variétés de plumage, de légères différences de taille (2). Milne-Edwards avait déjà noté que le fragment de bec de *Grus primigenia* découvert à Gourdan par Piette présentait plus d'analogie par ses proportions avec la Grue *antigone* qu'avec la Grue cendrée (3).

D'autre part, une extrémité inférieure de fémur doit être rapprochée par ses dimensions, d'après M. Boule, de *Grus montignesia* Scl. (*G. Japonensis* Gmelin.), espèce plus petite que *Grus antigone*, habitant aujourd'hui la Sibérie de l'Est et la Mandchourie. Il y aurait donc eu au Quaternaire, dans le Sud-Ouest de la France, deux groupes de Grues dont l'un de très grande taille, dépassant même la Grue *antigone* actuelle (4), mais très voisine de celle-ci, l'autre de propor-

(1) R. DE SAINT-PÉRIER, La Grotte des Harpons (*L'Anthropologie*, t. XXX, 1920, p. 209).

(2) BLAAUW, A monograph of the Cranes, Linden et London, 1897, in-f°.

(3) PIETTE, Sur la grotte de Gourdan (*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1873, p. 405).

(4) ALPH. MILNE-EDWARDS, Observations sur les Oiseaux, etc. (*Matériaux*, 1875, p. 499).

tions plus réduites, se rattachant à la Grue de Mandchourie.

Il ne m'appartient pas de décider si la dénomination spécifique de *Grus primigenia* faite par Milne-Edwards sur un tibia de la grotte des Eyzies est réellement fondée (1), mais peut-être est-il permis de penser qu'il eût été plus rationnel de désigner cet Oiseau sous le nom de *Grus antigone* var. *primigenia*.

MOLLUSQUES (2). — *Helix nemoralis* L. — 29 individus ont été recueillis complets dans la couche ; si l'on y ajoute ceux que nous n'avons pu retirer intacts, leur nombre atteignait certainement une centaine, chiffre beaucoup trop faible pour qu'on puisse parler « d'amas d'*Helix* », mais nous devons noter que, dans toutes les autres grottes de Lespugue, c'est seulement le niveau tout à fait supérieur (Azilien) de la grotte des Harpons qui nous avait fourni quelques exemplaires de cet *Helix*.

Helix hortensis Müll. — Deux individus un peu douteux.

Helix (*Hygromia*) *limbata* Drap. — Forme méridionale. Deux individus.

Hyalinia (*Zonites*) *inverta* Drap. — Forme également méridionale que l'on trouve dans les montagnes moyennes et les Petites-Pyrénées jusqu'à Toulouse, sans dépasser, à partir de là, les rives de la Garonne (3).

Hyalinia nitens Gmelin. — 30 individus. Ces *Hyalinia* n'ont sans doute pas été apportées dans la grotte par l'Homme. On sait, en effet, que ces Mollusques sont troglodiles et se nourrissent du guano des Chauves-Souris (4).

Rumina decollata Risso. — Forme méridionale qui remonte actuellement jusqu'à Toulouse.

Pecten sp. (probablement *maximus*). — Fragment de valve.

Cardium sp. (probablement *aculeatum*). — Egalement un fragment.

(1) A. MILNE-EDWARDS, Recherches anatomiques et paléontologiques pour servir à l'histoire des Oiseaux fossiles de la France, Paris, Masson, 1869-1871, in-4°, t. II, p. 33.

(2) Je dois la détermination de ces Mollusques à l'aimable obligeance de M. Louis Germain, que je suis heureux de remercier ici.

(3) FAGOT, Catalogue des Mollusques des Petites-Pyrénées (*Bull. de la Soc. d'Hist. nat. de Toulouse*, 1876, p. 38).

(4) D^r RENÉ JEANNEL, Faune cavernicole de la France, Paris, Lechevalier, 1926, p. 106.

GRAINES. — Nous avons recueilli dans ce niveau un grand nombre de noyaux et j'ai demandé à Mrs. Eleanor Reid, dont la compétence en cette matière est universellement connue, de bien vouloir les déterminer. Il résulte de son examen que ces noyaux se rapportent à *Prunus* et à *Cerasus* et à des formes de ces deux genres déjà voisines de nos formes cultivées. Mrs. Reid y reconnaît, en effet, *Prunus domestica* L., une autre forme très rapprochée de nos prunes violettes, *Cerasus avium* Moench. et *Cerasus vulgaris* Müll. Il y a, en outre, quelques noyaux allongés que Mrs. Reid n'a pu déterminer avec certitude, faute d'éléments de comparaison. Les noyaux de cette couche se rapportent tous à des espèces comestibles et tous portent une petite perforation, mais je ne pense pas, comme l'a fait Piette (1), qui avait trouvé au Mas d'Azil des noyaux de nos espèces et aussi de ces noyaux allongés non déterminables, tous également perforés, que l'Homme les ait apportés dans ces foyers. En effet, la très petite perforation a été manifestement faite par des dents de Rongeurs et non par des instruments de silex, comme le dit Piette. Ces noyaux, qui sont très probablement contemporains de la couche, ont donc été apportés là par des Rongeurs. C'est aussi l'avis de M. l'abbé Breuil pour les noyaux du Mas d'Azil (2).

OUTILLAGE LITHIQUE. — Les silex du niveau B sont uniformément patinés en gris noirâtre, sans doute à cause de leur séjour dans le foyer très noir. Cette circonstance ne permet pas de reconnaître la nature du silex qui a été employé. Ils sont relativement peu nombreux, étant donné la puissance et l'étendue du niveau.

Lames. — Nous avons recueilli environ 150 lames, retouchées ou non, de dimensions médiocres, parfois courbes, d'une facture souvent assez grossière. Nous figurons les deux plus longues (fig. 3, n^{os} 8 et 9). Quelques-unes portent des retouches alternes sur les deux faces (fig. 3, n^o 7, et fig. 4, n^{os} 1 et 2). D'autres, plus ou moins appointées, portent des retouches sur un bord (fig. 4, n^o 3) ou sur les deux (fig. 4, n^o 4), mais sur une seule face. Ce dernier type de lame épaisse et pointue à bords

(1) PIETTE, Les plantes cultivées de la période de transition au Mas d'Azil (*L'Anthropologie*, t. VII, 1896, p. 1).

(2) DÉCHELETTE, *Manuel d'Archéologie*, t. I, p. 315 (note).

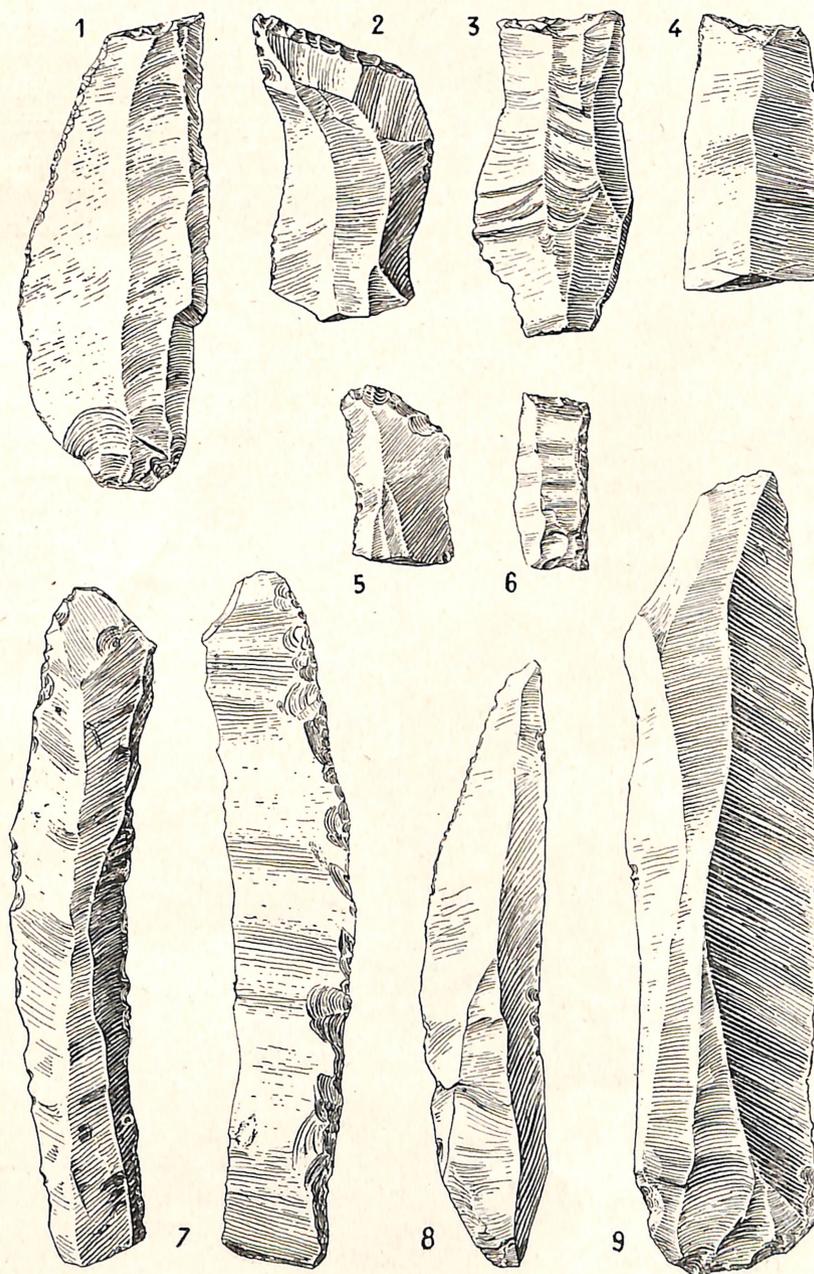


FIG. 3. — Niveau B. Lames en silex (gr. nat.).

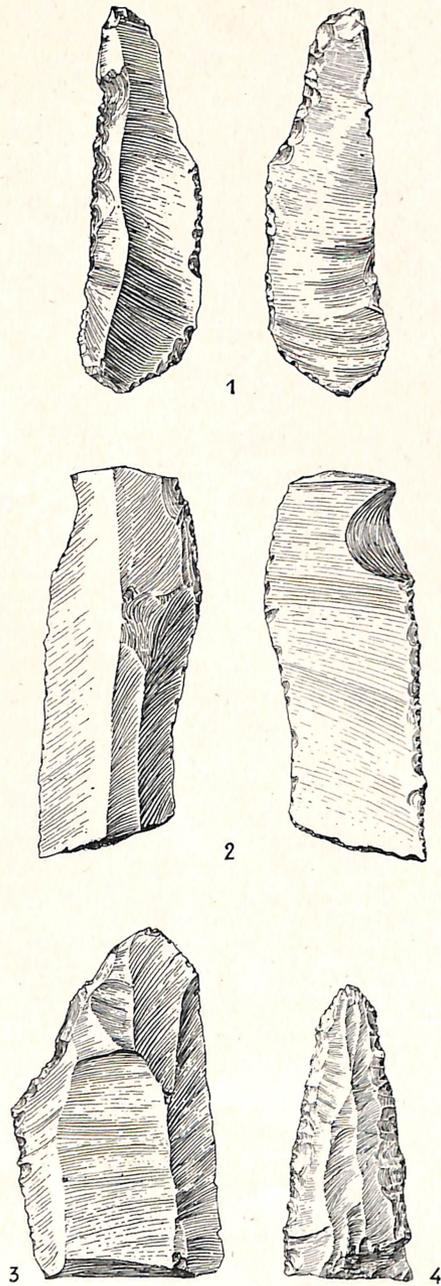


FIG. 4. — Niveau B. Lames en silex (gr. nat.).

très retouchés est commun dans les niveaux paléolithiques supérieurs de Lespugue. Nous l'avons déjà recueilli, notamment à la grotte des Harpons.

Lames tronquées. — Il faut signaler particulièrement toute une série de pièces constituées par des lames parfois irrégulières, grandes ou petites, dont une des extrémités est tronquée par une série régulière de retouches souvent très fines; la troncature est tantôt oblique (fig. 3, n^{os} 1 et 5), tantôt concave (fig. 3, n^{os} 3 et 4), tantôt légèrement convexe (fig. 3, n^o 2). On connaît ces lames tronquées dans l'Aurignacien et la grotte des Rideaux, à Lespugue, nous en a fourni de nombreux exemples. Il est intéressant de les retrouver dans un outillage qui est, comme nous le verrons, très postérieur à l'Aurignacien.

Lames tronquées à dos abattu. — Un certain nombre de ces lames, dont quelques-unes très petites et étroites, véritables lamelles (fig. 3, n^o 6, et fig. 5, n^{os} 3, 11, 12 et 13), montrent non seulement la troncature d'une extré-

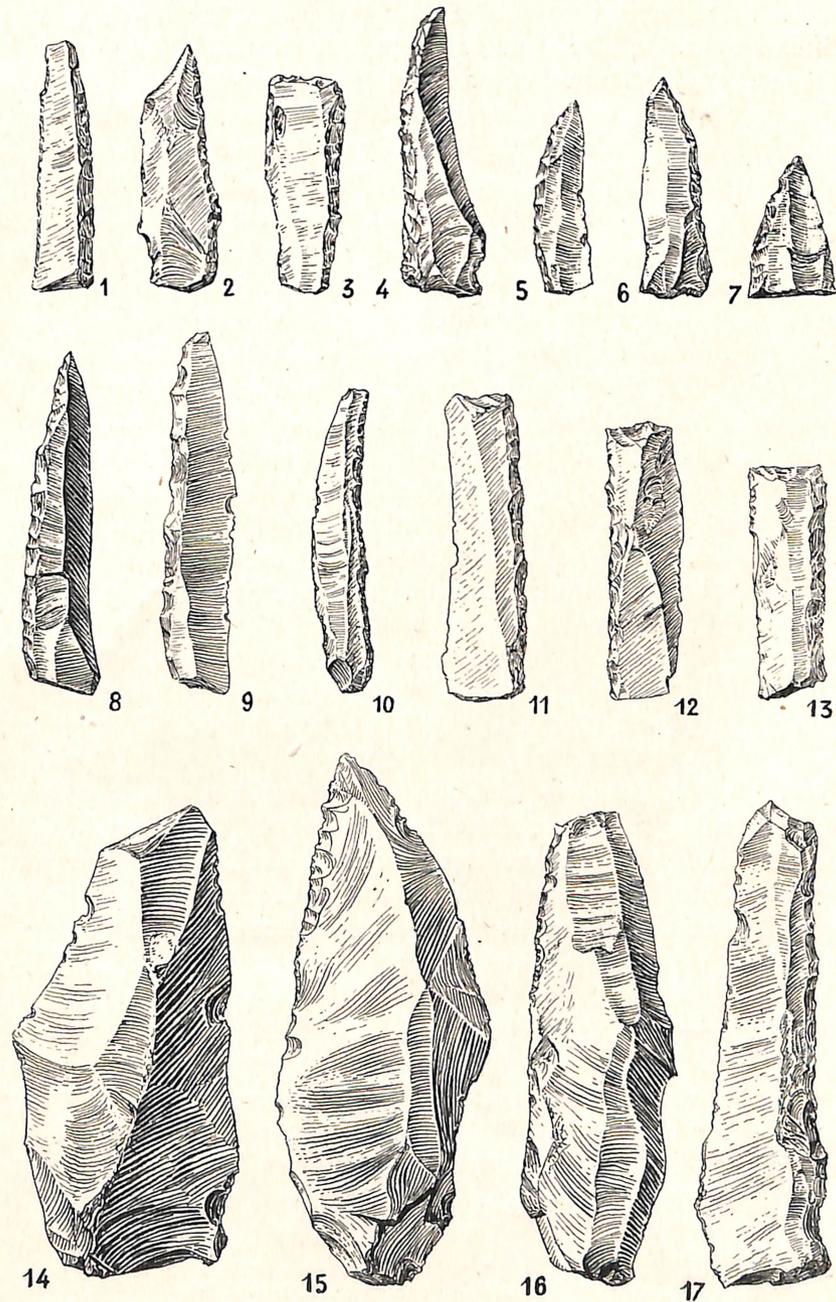


FIG. 5. — Niveau B. Lames à dos abattu et lames de canif (gr. nat.).
L'ANTHROPOLOGIE — T. XXXVII — 1927

mité, mais encore un côté abattu par une série de retouches fines sur tout un bord de la pièce, qui constitue alors un dos large et épais. L'une d'entre elles, plus grande (fig. 5, n° 17), et qui, par sa forme tendant vers la pointe et sa section triangulaire, rappelle la pointe de la Gravette, présente des retouches aux deux extrémités. On peut rapprocher ces lames de certaines pièces de la Ferrassie, au sujet desquelles MM. Capitan et Peyrony ont émis l'hypothèse qu'elles pouvaient être « placées bout à bout et encastrées dans une monture », comme les éléments des faucilles néolithiques (1).

Lames à section triangulaire. — Dans cette catégorie, nous voyons tout d'abord de larges lames dont le dos est constitué par de grands enlèvements sur le nucléus même (fig. 5, n° 14), puis elles passent à des formes moins massives dont le tranchant est finement retouché (fig. 5, n° 16) et l'extrémité très aiguë (fig. 5, n° 15), pour aboutir à des pointes tout à fait comparables à de petites pointes de la Gravette (fig. 5, n°s 1, 8 et 9). Ici encore, nous trouvons une curieuse analogie avec l'outillage aurignacien.

Lames de canif. — Deux lamelles plus plates dont l'extrémité s'incurve (fig. 5, n°s 2 et 10) nous amènent aux lames de canif typiques (fig. 5, n°s 4, 5, 6 et 7), qui sont si fréquentes au Mas d'Azil (2).

Lames à encoches. — Quelques lames, assez larges, montrent sur leurs bords retouchés plusieurs petites encoches (fig. 6, n° 1), d'autres portent des encoches retouchées sur un bord qui ne l'est pas (fig. 6, n° 2). Ces lames, bien qu'elles soient beaucoup plus larges, peuvent être rapprochées des lamelles à encoches, si abondantes dans l'outillage magdalénien.

Burins. — 17 burins seulement ont été recueillis dans tout ce niveau. Deux, taillés sur de gros éclats prismatiques, peuvent être rattachés, malgré leur imperfection, au type bec-de-flûte (fig. 6, n°s 3 et 4). Tous les autres sont des burins latéraux ; l'un d'eux est triple (fig. 6, n° 5) ; un autre est constitué par la fracture oblique d'une lame à dos épais

(1) CAPITAN et PEYRONY, Nouvelles fouilles à La Ferrassie (*Assoc. Franç. pour l'avanc. des Sc.*, 44^e session, Strasbourg, 1920, p. 542).

(2) ED. PIETTE, Les galets colorés du Mas d'Azil (supplément à *L'Anthropologie*, 1896, pl. XXIII, n°s 10 et 11).

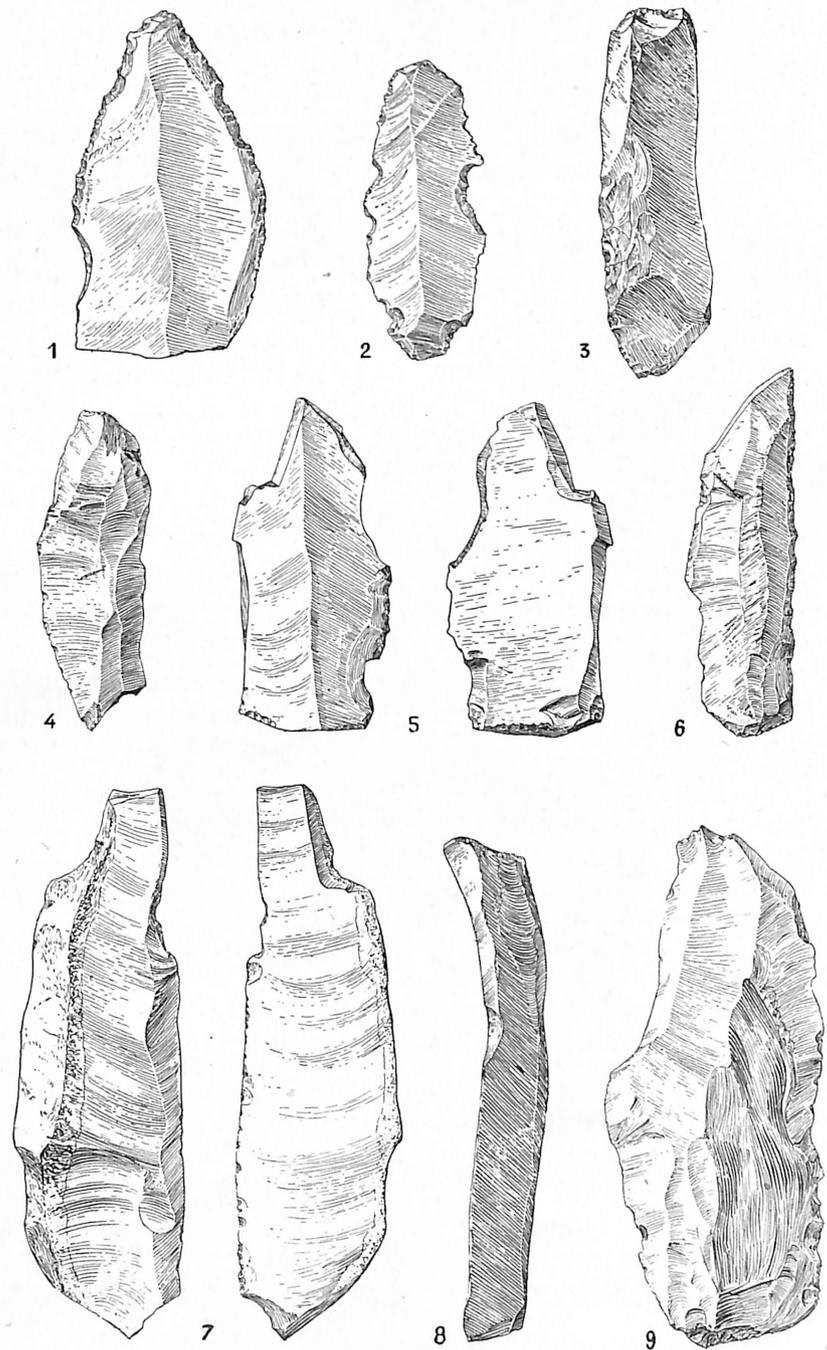


FIG. 6. — Niveau B. Lames à encoches et burins (gr. nat.).

retouché (fig. 6, n° 6). Nous n'avons récolté que de rares lamelles de coup de burin.

Grattoirs. — 56 grattoirs peuvent être répartis ainsi : les uns, sur extrémité de lames (fig. 7, n°s 11, 12, 13 et 14) ; d'autres nucléiformes ou pyramidaux (fig. 7, n°s 15, 16 et 17) ; enfin des grattoirs discoïdes de dimensions variables (fig. 7, n°s 1, 3, 4, 6, 7, 8, 9 et 10), si caractéristiques de la fin du Paléolithique qu'il est inutile de citer les gisements qui en ont fourni.

Disques. — Outre une douzaine de petits blocs de silex plus ou moins sphéroïdaux qui peuvent n'être que l'aboutissant de nucléus utilisés jusqu'à la dernière limite, mais qui ont pu servir aussi de pierres de jet, nous avons recueilli de petits disques parfaitement circulaires et régulièrement taillés sur leurs deux faces (fig. 7, n°s 2 et 5). M. l'abbé Breuil nous a signalé la présence de disques tout à fait analogues dans les couches supérieures du Castillo.

Perçoirs. — Une seule petite lame dont une extrémité a été abattue latéralement, pour constituer une pointe, a dû servir de perçoir.

Outillage microlithique. — De très nombreuses lamelles à bords parallèles, retouchées sur un bord, se rattachent aux types magdaléniens.

OUTILLAGE EN MATIÈRE ANIMALE. — Il est beaucoup plus pauvre encore que l'outillage en silex. Il comprend trois poinçons en os (fig. 8, n°s 7, 8 et 9) ; l'un est un stylet de Cheval dont l'extrémité seulement a été polie et aiguisée (n° 9) ; un autre est constitué par une extrémité épiphysée d'un os de petit animal (n° 7).

L'extrémité d'une côte usée et polie (fig. 8, n° 4) a dû servir de lisseur. Peut-être faut-il attribuer le même usage à deux plaquettes en os (fig. 8, n°s 2 et 3), dont l'une (n° 3), soigneusement polie sur ses deux faces, porte quelques traits irréguliers, et, sur ses bords, de petites encoches régulièrement espacées.

Un os long, incomplet, est usé circulairement à l'une de ses extrémités, évidée en cupule : il est probable qu'il s'agit d'un manche d'outil (fig. 8, n° 1). Ces pièces, comparables aux gaines des haches, sont rares avant le Néolithique. Nous n'en connaissons qu'un autre exemplaire, en bois de Renne, qui

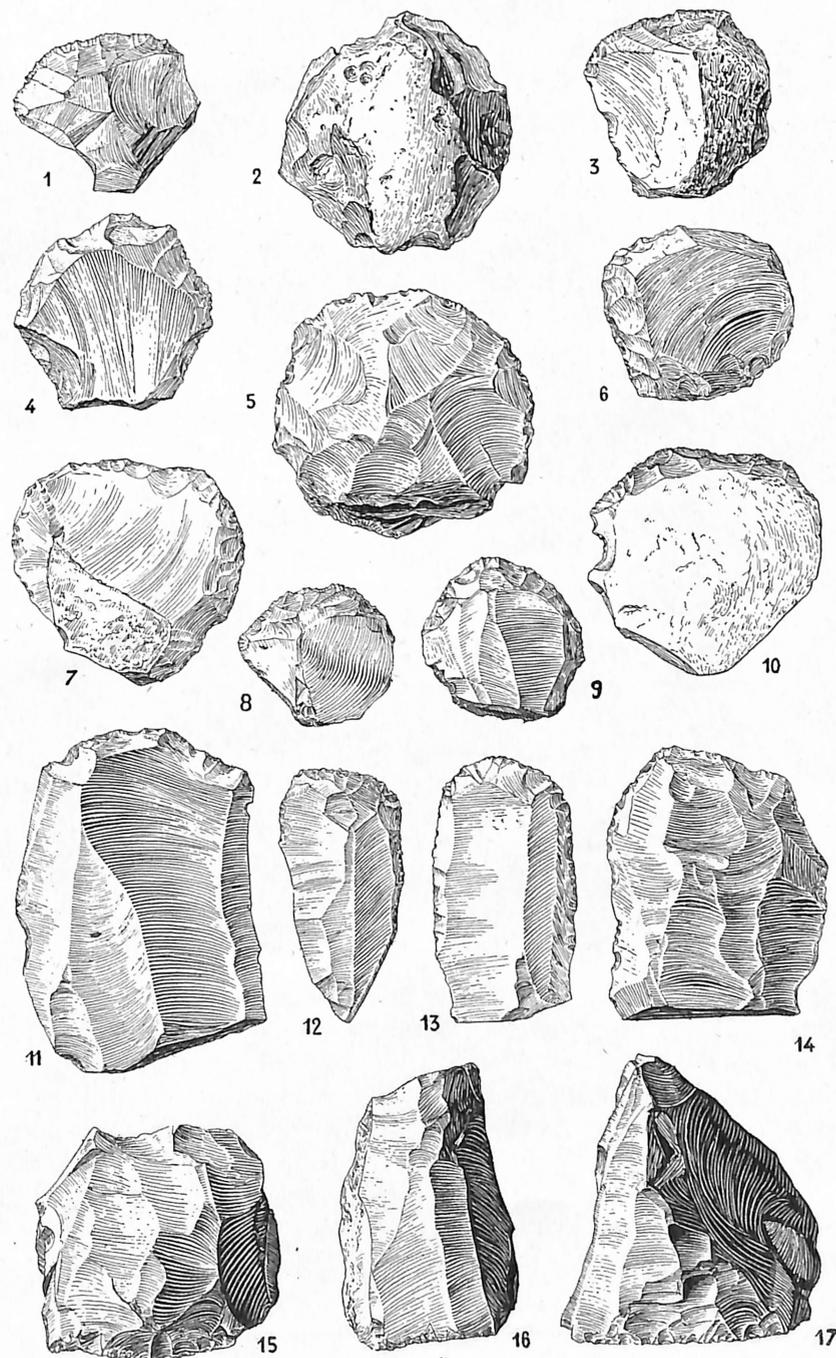


FIG. 7. — Niveau B. Grattoirs et disques (gr. nat.).

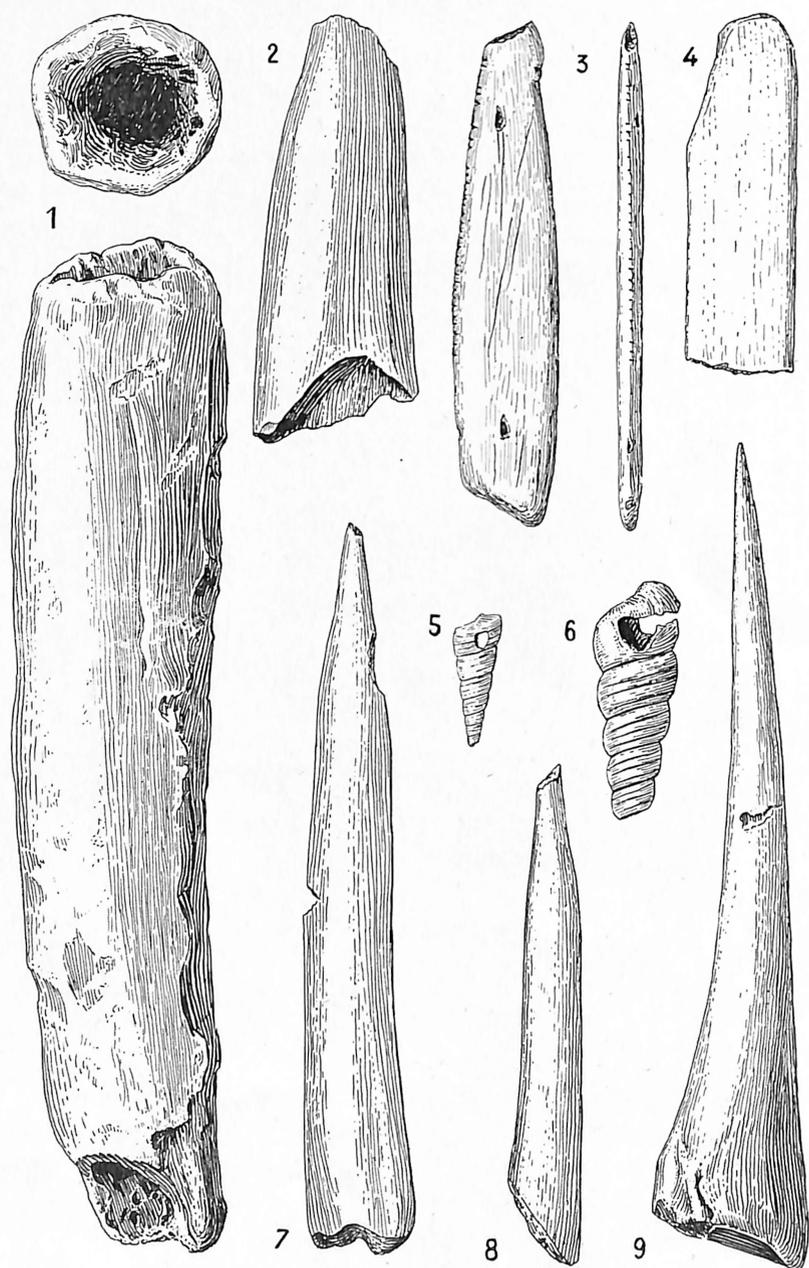


FIG. 8. — Niveau B. Outillage en os et coquilles perforées (5/6^e gr. nat.).



FIG. 9. — Niveau B. Harpons (1, 2 et 3, 9/10^e gr. nat. — 4, 5/6^e gr. nat.)

date de l'Aurignacien, recueilli par M. Cazedessus dans la grotte du Tarté. « Il a été façonné et creusé pour l'introduction d'une forte lame » (1); nous l'avons vu dans la collection de M. Cazedessus: il est tout à fait comparable au nôtre.

Les objets les plus intéressants de ce niveau sont quatre grands harpons plats qui ont été découverts côte à côte, au niveau du surplomb, dans une poche du foyer que recouvrait une nappe stalagmitée particulièrement tenace (fig. 9). La courbe allongée du plus grand de ces harpons, qui mesure 0^m21, me porte à penser qu'il a été tiré d'un bois de Cerf, moins contourné qu'un bois de Renne. Ce n'est là qu'une hypothèse, car lorsque la perlure caractéristique du bois de Cerf a été enlevée par polissage, comme c'est le cas ici, je ne connais pas de critérium certain pour le distinguer du bois de Renne. Je crois avoir montré que la forme des harpons est tout à fait indépendante de la matière dont ils sont constitués (2), contrairement à ce que pensait Piette. Ce grand harpon porte d'un seul côté six larges barbelures anguleuses bien détachées du fût, assez espacées, à section quadrangulaire et, à sa base, une perforation ovale fragmentée. Ce type a été rencontré au Mas d'Azil, rive gauche (collection Piette, Musée de Saint-Germain, n° 47.463 (3)). Mais Piette remarque qu'il gisait *au bas de la couche à galets coloriés*. On peut encore en rapprocher un harpon d'Arudy (collection Piette, n° 48.654), plus court et à barbelures plus massives, mais qui est du même type; et aussi deux autres harpons, bien que leur base ne soit pas encore perforée, l'un de Lortet (collection Piette, n° 48.349), l'autre du Mas d'Azil, rive droite (4). Le second harpon de notre figure se rapproche beaucoup du dernier, autant que sa fragmentation permet d'en juger. Le premier a des barbelures sensiblement plus longues, plus étroites et moins distantes. Il semble faire la transition avec le n° 3, dont les barbelures, carrées à la base,

(1) JEAN CAZEDESSUS, Grotte du Tarté (Haute-Garonne). IX^e Congrès de l'Union historique d'Archéologie des Soc. du Sud-O., Dax, 1926, p. 5 du tirage à part.

(2) D^r DE SAINT-PÉRIER, Sur la forme des harpons en bois de Cerf (*Bull. de la Soc. préhist. franç.*, 1920, p. 219).

(3) PIETTE, Etudes d'ethnographie préhistorique (*L'Anthropologie*, t. VI, 1895, p. 292, fig. 22).

(4) *Ibid.*, fig. 17.

sont plus rapprochées encore et dont le fût est beaucoup moins plat. On peut le rattacher aux types magdaléniens de la région cantabrique, qui sont en bois de Cerf et la plupart à base perforée (1). Il corrobore l'opinion de M. Obermaier, qui fait dériver le harpon azilien perforé du harpon magdalénien espagnol, déjà perforé lui-même (2).

Nous pensons donc que ces harpons datent notre niveau de la période tout à fait initiale de l'Azilien et nous verrons dans les conclusions que cette attribution est confirmée par les caractères de la faune et du reste de l'outillage.

OBJETS DE PARURE. — Nous avons recueilli un petit galet roulé et plat, de quartz laiteux, qui a été perforé à sa partie supérieure (fig. 10). La perforation a été pratiquée sur les deux faces, comme il est de règle dans les perforations paléolithiques. La collection Piette renferme près d'une dizaine de galets analogues provenant du Mas d'Azil. Un autre galet, en roche calcaire cristalline, dont il manque une partie, brisée anciennement, est couvert sur une face de petits traits qui forment une bordure régulière et, au centre, le traversent obliquement; la tranche est encochée de petites stries parallèles, comme une pièce osseuse que nous avons décrite (fig. 8, n° 3). C'est le seul et modeste essai d'art décoratif que nous ayons dans ce niveau.

Deux coquilles de *Turitella sp.*, perforées, ont pu faire partie d'un collier (fig. 8, n°s 5 et 6).

(1) Cf. notamment BREUIL et OBERMAIER, Les premiers travaux de l'Institut de Paléontologie humaine (*L'Anthropologie*, 1912, t. XXIII, p. 1).

(2) D^r HUGO OBERMAIER, El Hombre fósil, segunda edición, Madrid, 1925, p. 380.

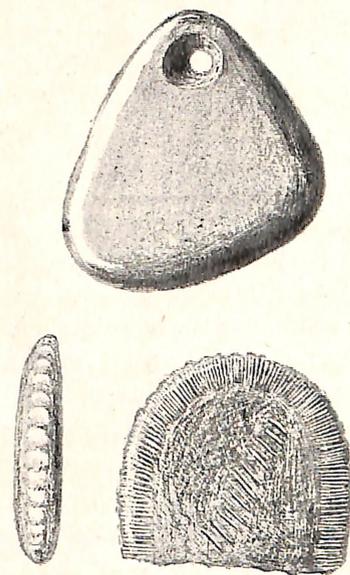


FIG. 10. — Niveau B.
Objets de parure (gr. nat.).

OBJETS DIVERS. — Un galet plat de grès quartzite est couvert sur ses bords de petites incisions qui indiquent la destination d'un retouchoir.

Un petit galet plat en roche calcaire, usé sur une face, a dû servir de molette.

Quelques fragments d'hématite et d'ocre ont été certainement apportés dans le gisement, mais ne présentent pas de marques d'usage.

Enfin, nous avons examiné avec soin les nombreux galets de quartzite apportés de la Save par les hommes : aucun d'eux ne nous a montré de traces de coloration. Cependant, beaucoup d'entre eux se trouvaient dans des parties sèches de la grotte, où leur peinture eût été à l'abri de l'action destructive de l'humidité.

NIVEAU C

Le niveau inférieur de la grotte de Gouërris ne se poursuivait pas d'une manière uniforme sur toute l'étendue du gisement comme les niveaux supérieurs. En avant du surplomb rocheux, il occupait le plancher de la cavité remarquable par Miss Garrod, et l'on en retrouvait deux petits lambeaux presque à l'angle d'arrachement de la roche. Au niveau de l'ouverture de la grotte, il venait en contact avec le foyer B et formait là une nappe qui se prolongeait jusqu'à 3 mètres environ dans l'intérieur de la grotte. Il disparaissait ensuite sous un éboulis stalagmité extrêmement dur, pour réapparaître plus loin sous forme de foyers isolés, lenticulaires, de dimensions variables, en contact avec l'argile rouge stérile du fond de la grotte. L'épaisseur de ces divers foyers variait de 0^m35 à 0^m40; dans les parties stalagmitées, il n'était plus possible de l'évaluer, les objets étant englobés dans la brèche à des hauteurs variables. Ces foyers différaient fort peu par leur coloration de l'argile rouge qui occupait leurs intervalles: on ne les en distinguait que par une légère teinte plus grise et surtout leur consistance plus meuble. L'ensemble de ces foyers et de l'argile formait une couche rougeâtre qui tranchait nettement sur la couleur très noire du foyer B qui la surmontait.

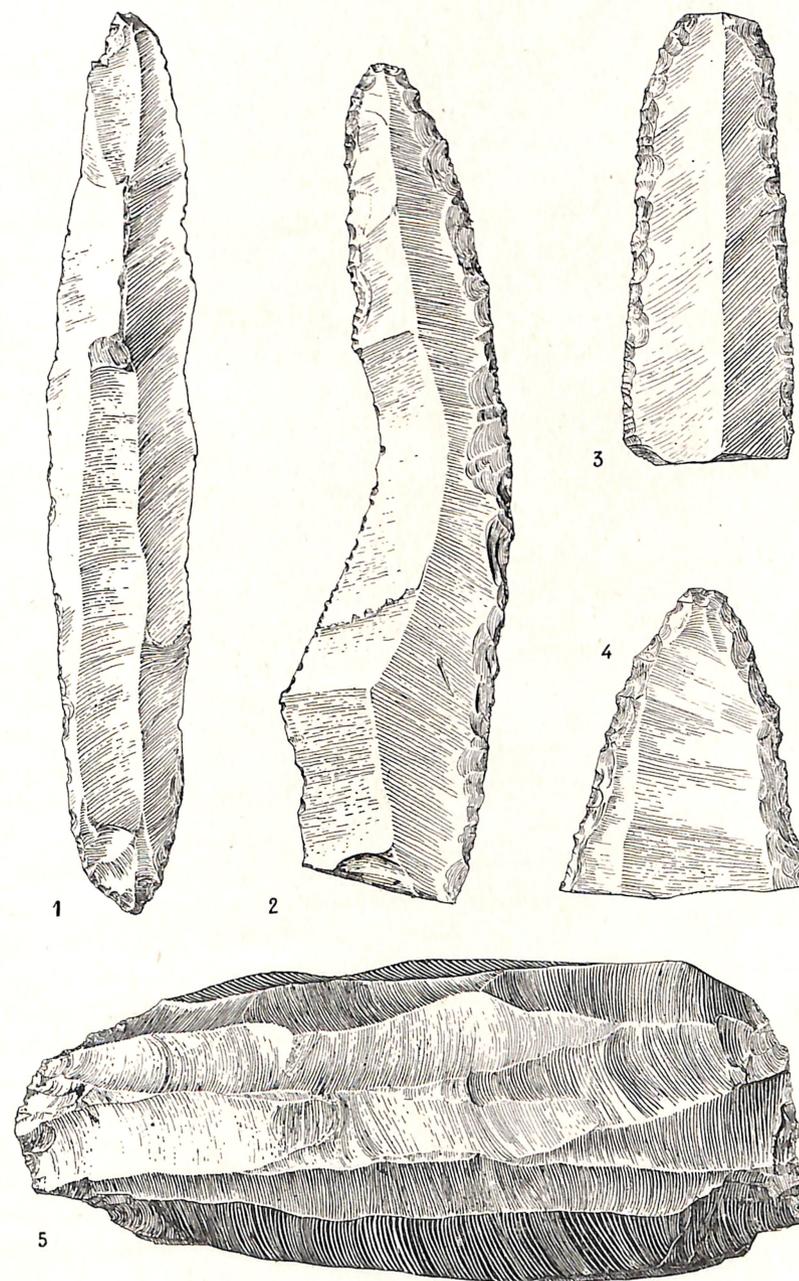


FIG. 11. — Niveau C. Lames et nucleus (gr. nat.).

FAUNE. — Les os de ce niveau sont plus fossiles que ceux du niveau supérieur. Ils ont pris dans la couche argileuse une patine d'un blanc ivoirine caractéristique.

Equus caballus L. — Le Cheval est plus abondant qu'au niveau B. Un fragment de crâne est trop incomplet pour qu'il soit permis d'en tirer des conclusions précises. Cependant, on peut constater que son profil est presque rectiligne et non bombé. Par ce caractère, il se rapproche plus du Cheval fossile de Grimaldi (1) que des Chevaux sauvages actuels. Il s'agit d'un Cheval de petite taille.

Cervus capreolus L. — Une extrémité supérieure de cubitus a été rapportée par M. Boule à un Chevreuil de grande taille.

Cervus elaphus L. — Le Cerf est rare. Nous avons recueilli quelques dents, quelques os des membres et une base de bois, adhérente au frontal, d'un gros sujet (0^m22 de circonférence).

Rangifer tarandus L. — Le Renne est aussi abondant dans ce niveau qu'il est rare au niveau B. Nous avons recueilli un grand nombre de mandibules presque toutes fragmentées de la même manière et au même point, des fragments de bois et des os des membres. Un métacarpe *complet*, le seul du gisement, mesure 0^m189 : il est plus long, comme l'a constaté M. Boule, qu'un os semblable de Montreuil (0^m180) et intermédiaire entre deux métacarpes, l'un de Brengues (0^m187) et l'autre de Grimaldi (0^m194). Mais, à Lespugue même, il existait des variations notables dans la taille des Rennes, car un tiers inférieur d'un autre métacarpe du même niveau est sensiblement plus robuste que l'os complet.

Saiga tartarica L. — Un humérus fragmenté est attribué, avec un léger doute, par M. Boule, à cette Antilope. Mais une phalange permet d'affirmer l'existence dans ce gisement du Saïga que nous avons trouvé déjà dans la grotte des Rideaux et dans la grotte des Scilles : on sait qu'il est fort rare dans les Pyrénées.

Ovis sp. — Un humérus auquel il manque l'extrémité supérieure se rapporterait, d'après M. Boule, à ce Mouton pyrénéen que nous avons signalé déjà à la grotte des Scilles, au

(1) MARCELLIN BOULE, Les Chevaux fossiles des Grottes de Grimaldi (*Annales de Paléontologie*, t. V, 1910, p. 124).

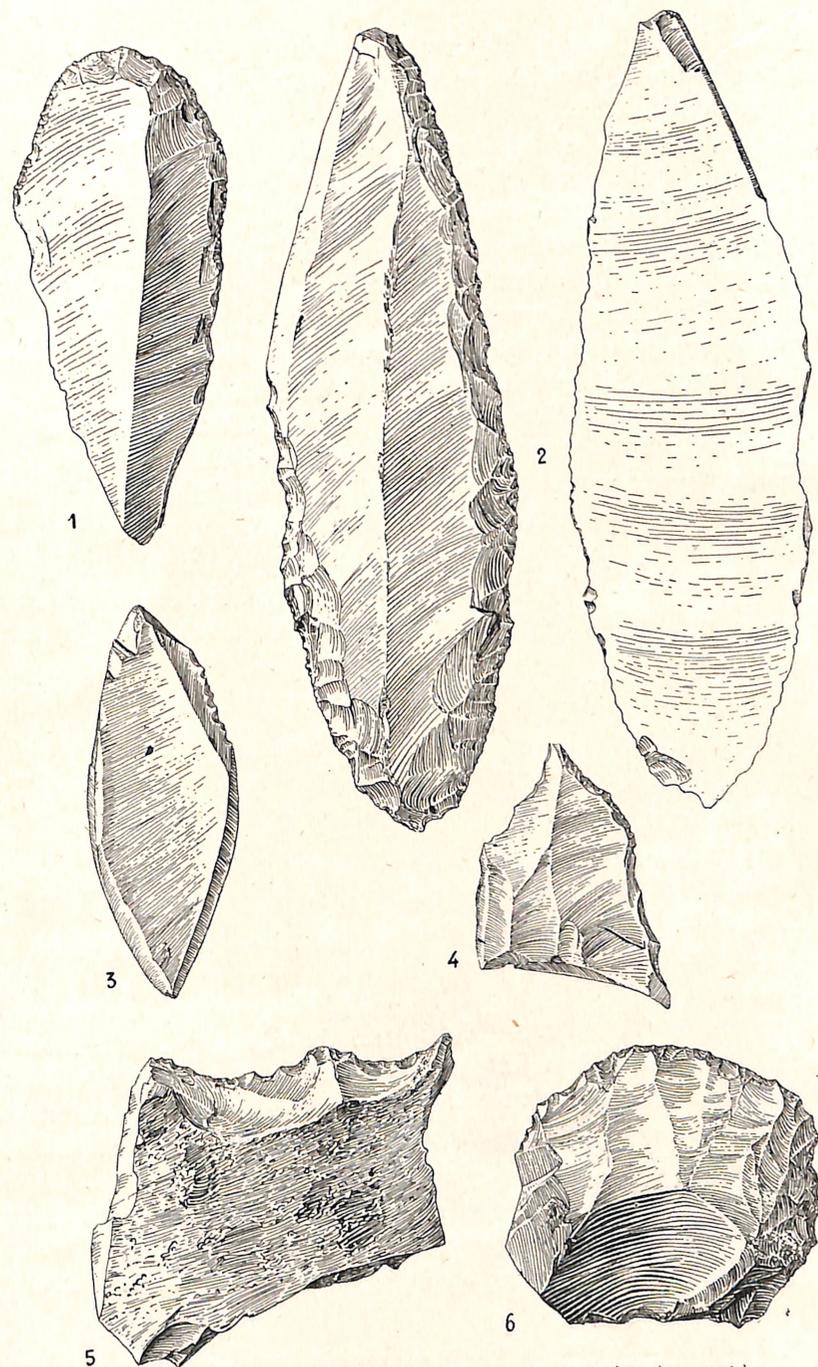


FIG. 12. — Niveau C. Burins, percuteur et grattoirs (gr. nat.).

niveau B de la grotte de Gouërris, dont la collection Miquel contenait des échantillons et que M. Cazedessus a retrouvé à la grotte du Tarté.

Bovidé. — Un grand Bovidé, représenté par des dents et quelques phalanges, est beaucoup moins abondant que ne l'était le Bison au niveau B.

Canis lupus L. — Nous avons recueilli des métarcapiens, des fragments de mandibules, un radius complet et un scapuloïde d'un Loup énorme.

Cuon sp. — Une canine est rapportée par M. Boule à un Canidé plus petit que le Loup, peut-être un *Cuon*.

Vulpes vulgaris Bris. — Le Renard est très abondant et prête aux mêmes considérations que celui du niveau B. Un humérus porte un volumineux cal de consolidation.

Felis sp. L. — Un fragment de mandibule, avec sa carnassière, est attribué par M. Boule à un Chat qui peut être *Felis ocreata* Gmel. Cette espèce s'est rencontrée déjà dans la faune d'une fente rocheuse découverte, en 1923, par des carriers en amont du pont de Gouërris (1).

OISEAUX. — *Pyrrhocorax alpinus* L.

Pica pica L.

Sturnus sp.

Turdus pilaris L.

Tetrao tetrix L.

Lyrurus ?

Lagopus mutus Mart.

Anser anser L.

Anas spatula ?

INDUSTRIE LITHIQUE. — Les silex du niveau C présentent tous une patine blanche et sont très fortement cachalonnés. Il semble cependant, sur certains exemplaires, qu'il ait existé des zones de coloration variée dans le silex frais. Ce caractère fait penser qu'il peut s'agir du silex dit arc-en-ciel, des environs de Bergerac, si abondant en Dordogne. La matière première de cette industrie, à quelques exceptions près, serait donc d'une origine étrangère aux Pyrénées. Nous verrons

(1) RENÉ DE SAINT-PÉRIER, Faune fossile du pont de Gouërris, à Lespugue (*Revue de Comminges*, 1925, p. 91).

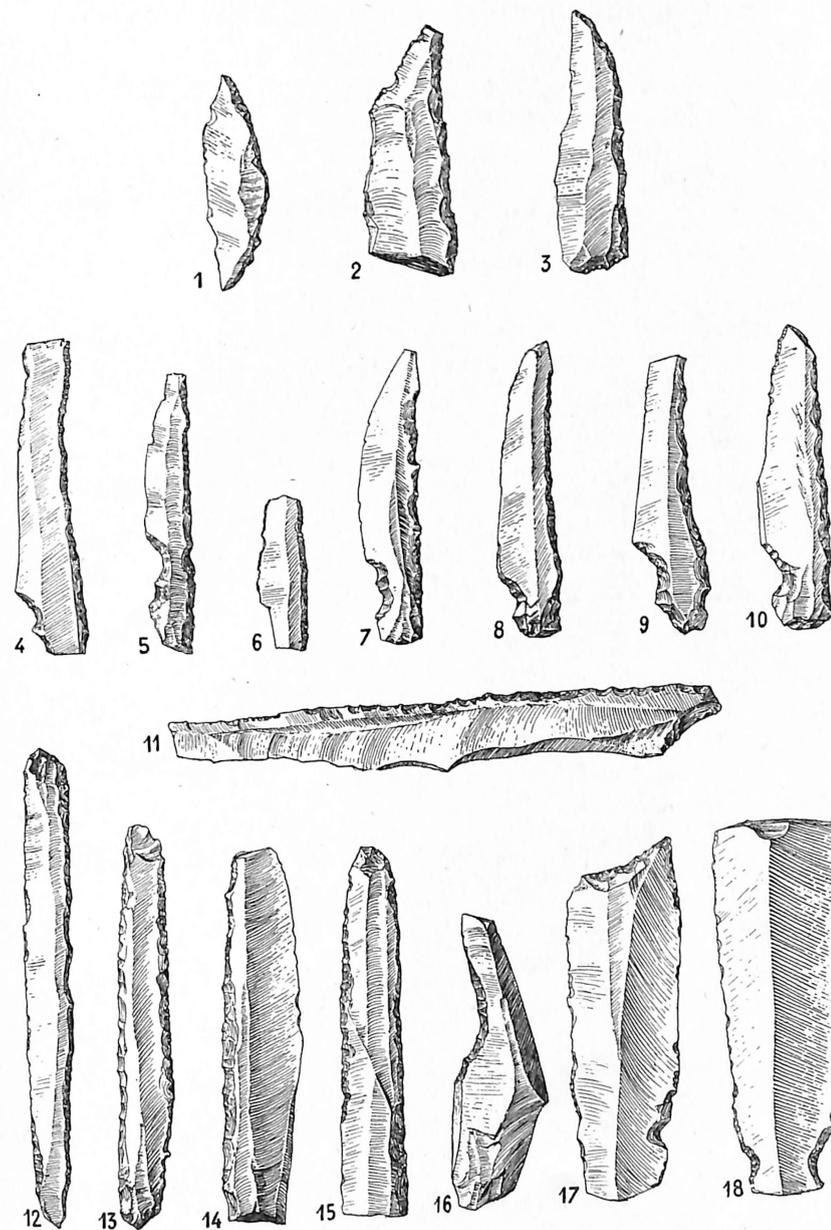


FIG. 13. — Niveau C. Outillage microlithique (gr. nat.).

que le caractère même de l'outillage semble, lui aussi, révéler une influence étrangère à cette région.

Lames. — Environ 140 lames, retouchées ou non, ont été recueillies dans ce niveau ; quelques-unes, sans retouches, sont d'une rectitude et d'une élégance que n'offrait aucun outillage des autres gisements de Lespugue (fig. 11, n° 1). Une autre, plus irrégulière, mais également de grandes dimensions, porte toute une série de retouches sur l'un de ses bords (fig. 11, n° 2). D'autres sont retouchées sur les deux bords (fig. 11, n° 3) et devaient constituer la base de ces lames appointées et retouchées (fig. 11, n° 4) que nous trouvons aussi au niveau B. Une lame non retouchée est en silex grenu très différent du beau silex lisse des autres pièces. Il doit s'agir du silex local de Blajan, qui constitue le fond de l'outillage de la grotte des Scilles.

Burins. — 68 burins, dont 49 latéraux, de toutes les variétés, et 16 seulement en bec-de-flûte : ce sont donc les formes anciennes qui dominent dans ce niveau. Ils sont taillés aux dépens d'éclats ou de petits blocs polygonaux réguliers, parfois sur de belles et longues lames à retouches très fines (fig. 12, n° 2), quelquefois retouchés en grattoirs à l'autre extrémité (fig. 12, n° 1) ; d'autres sont doubles (fig. 12, n° 3). Il faut signaler un burin tout à fait atypique taillé sur l'angle d'une de ces rondelles de silex provenant de la base d'un nucléus, qui sont tout à fait comparables aux « enlèvements en dessous » des grattoirs carénés (1). Nous avons recueilli une centaine de lamelles de coup de burin.

Grattoirs. — Ils sont peu nombreux. 10 sont massifs, taillés sur de petits nucléus (fig. 12, n° 6), 13 sur extrémité de lames fines et bien retouchées, 5 enfin appartiennent au type du grattoir concave ou coche-grattoir (fig. 12, n° 5).

Perçoirs. — Deux lames aiguës, à retouches latérales, constituent des perçoirs (fig. 12, n° 4). L'un d'eux est poli par un long usage.

Outillage microlithique. — Il est très abondant et comprend des lamelles à dos abattu retouchées tantôt sur un bord, tantôt sur les deux (fig. 13, n°s 12 à 15). Quelques-unes sont

(1) M. BURLON, Observations sur la technique (*Revue Préhistorique*, 1908, n° 11, et 1909, n° 1, fig. 1).

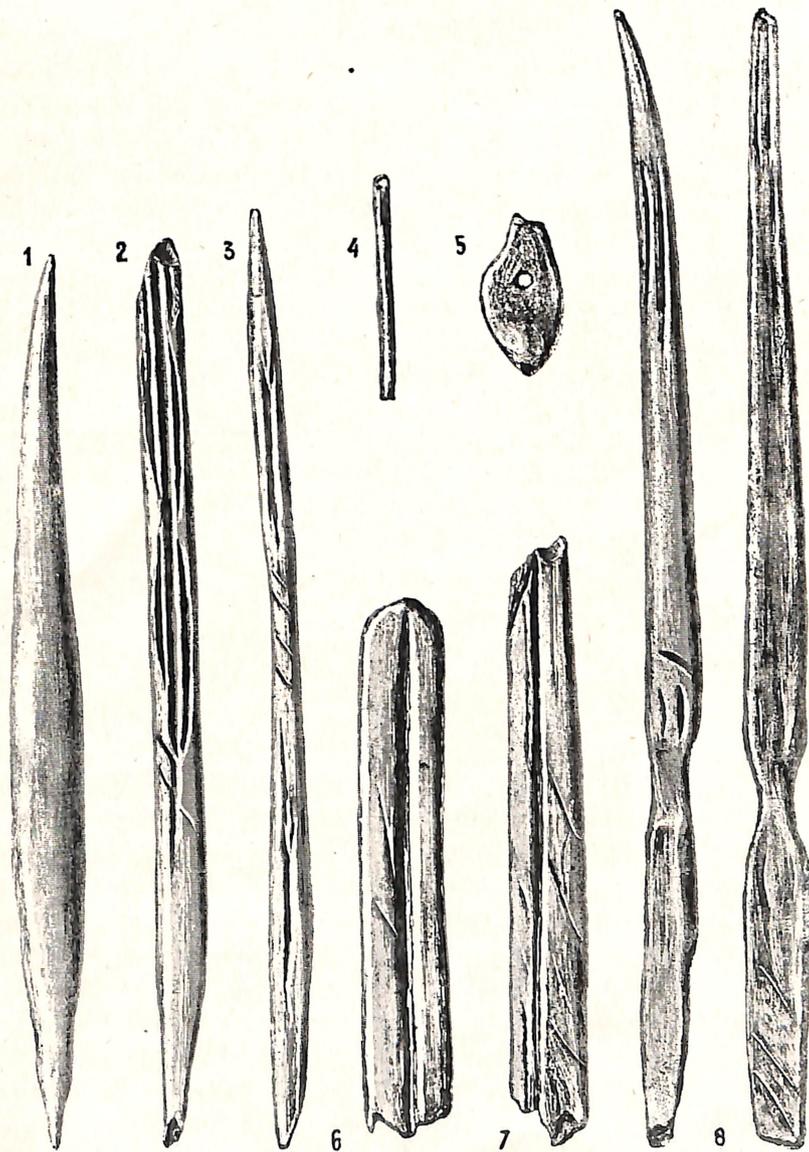


FIG. 14. — Niveau C. Outillage en matière animale (5/6^e gr. nat.).

particulièrement longues et étroites, notamment une pièce (n° 12) recueillie tout à fait à l'extrémité de la banquette extérieure, qui mesure 65 millimètres.

Lamelles à encoches. — Elles comprennent soit des pièces à encoches latérales (fig. 13, n° 11, 16 et 17), qui ont pu servir au polissage des aiguilles, soit de petites lames à encoches symétriques à une extrémité qui ont pu être utilisées pour maintenir un lien d'emmanchement (fig. 13, n° 18).

Une série très homogène comprend des lamelles à dos soigneusement abattu et munies d'une encoche à la base qui constitue une soie (fig. 13, n° 4 à 10.)

Enfin quelques petites lames à dos abattu tendent vers la forme « lames de canif ».

Nucléus. — Nous avons recueilli 6 nucléus dont l'un, de dimensions exceptionnelles pour les Pyrénées, montre le départ de belles lames très régulières (fig. 11, n° 5). Un autre, prismatique, esquillé aux deux extrémités, a dû servir de percuteur ou de retouchoir.

L'ensemble de cet outillage diffère de l'industrie des autres grottes de Lespugue que nous avons fouillées jusqu'ici, par la qualité du silex, la grande dimension des pièces et la régularité de leurs retouches.

OUTILLAGE EN MATIÈRE ANIMALE. — Sagaies. — Une quarantaine de sagaies, entières ou fragmentées, ont été recueillies dans ce niveau. Elles sont longues, fines et présentent pour la plupart un double biseau, encore que beaucoup d'entre elles soient d'un type archaïque. L'une d'elles montre des caractères particuliers : en os, comme le sont la plupart des sagaies solutréennes et aurignaciennes, alors que toutes les autres sagaies de ce niveau sont en bois de Renne, elle est ventrue au centre et pointue à ses deux extrémités, dont l'une est légèrement incurvée (fig. 14, n° 1). Cette courbure se retrouve, mais plus accentuée, dans les sagaies recueillies par M. Cazedessus à la Spugo de Ganties (Haute-Garonne) (1). On a trouvé de ces sagaies à deux pointes, mais en bois de Cervidé, dans plusieurs gisements, notamment à Laugierie-

(1) JEAN CAZEDESSUS, Gisements préhistoriques de la Spugo de Ganties-les-Bains (*Société des Etudes du Comminges*, Congrès d'Agen, 1922, fig. 8).

Basse (1), dans un Magdalénien assez ancien, et à Valle, dans un Magdalénien plus récent (2). On en connaît une en os provenant d'un Magdalénien ancien de l'Ain (3).

Une autre sagaie, brisée à sa partie supérieure, est creusée de nombreuses stries parallèles (fig. 14, n° 2). Deux rainures (raies à poison ?) sont creusées sur le fût d'une troisième, mince, pointue aux deux extrémités et légèrement incurvée (fig. 14, n° 3) : c'est un type que l'on connaît déjà à l'Aurignacien (grotte des Rideaux, à Lespugue). Une rainure plus creuse se retrouve sur un fragment d'une sagaie plus large dont la base est à biseau simple (fig. 14, n° 7).

Il faut signaler une sagaie très longue à base quadrangulaire, à pointe relevée, qui présente un curieux étranglement, obtenu en taillant seulement sa face inférieure et ses bords (fig. 14, n° 8). Nous ne connaissons pas d'autre sagaie de ce type. Il semble qu'il s'agisse d'un artifice isolé d'un chasseur de Rennes



FIG. 15.
Niveau C.
Sagaies
avec symboles
de flèches
(9/10^e gr. nat.).

(1) GIROD et MASSENET, Les stations de l'âge du Renne, pl. XXXIX, fig. 4, et pl. LXIV, fig. 5 et 6.

(2) BREUIL et OBERMAIER, *op. cit.* (*L'Anthrop.*, 1912, p. 11, fig. 12.)

(3) MM. TOURNIER et COSTA DE BEAUREGARD, Deux stations préhistoriques du Jura occidental de l'Ain (*L'Anthrop.*, 1922, t. XXXII, p. 402, fig. 6, n° 5).

dont le but était de maintenir plus solidement la pointe de sagaie à sa hampe : l'étranglement empêchait, en effet, le glissement du lien.

Enfin, deux très belles sagaies, du même type, l'une complète, l'autre brisée anciennement, portent une décoration tout à fait semblable (fig. 15) : il s'agit de traits barbelés qui représentent une schématisation de la flèche, qu'on connaît au Magdalénien aussi bien dans les figures pariétales que dans l'art mobilier.

Aiguilles. — Plusieurs aiguilles en os à chas perforé, mais toutes incomplètes (fig. 14, n° 4), sont, en général, fines et allongées.

Baguettes demi-rondes. — De nombreux fragments de baguette demi-rondes sont ornés sur leur face convexe de chevrons ou de croissants : décoration fréquente sur ce genre d'instruments (fig. 16, n° 1, 2 et 3). Trois fragments, qui ont pu appartenir au même instrument, sont décorés de lignes onduleuses entourant une ellipse centrale ; ce motif, assez harmonieux, peut représenter la schématisation d'un œil vu de face (fig. 16, n° 4 et 5 et fig. 17, n° 3). Une extrémité de baguette a dû faire partie d'un instrument plus robuste : elle porte seulement une rainure centrale sur sa face convexe (fig. 16, n° 7). Il faut noter que la face plane de ces baguettes porte des stries obliques (fig. 16, n° 6). Cette disposition qui, dans le Périgord, ne se trouve que sur les baguettes du Magdalénien avec harpons à barbelures unilatérales, débute parfois dans des niveaux plus anciens des Pyrénées.

OBJETS DIVERS. — La moitié d'un anneau en bois de Renne très régulièrement taillé et poli représente un objet exceptionnel dans l'outillage magdalénien (fig. 17, n° 1). On ne peut le rapprocher que de la « poignée » bien connue du Placard (1), mais celle-ci est munie de crans latéraux que ne devait pas porter notre objet. D'autre part, M. Adrien de Mortillet a bien voulu me communiquer un croquis d'une pièce plus voisine de celle du Placard que de la nôtre, mais du même ordre (fig. 18, n° 1) ; elle paraît être en bois de Renne et proviendrait d'anciennes fouilles soit de Garrigou,

(1) PIETTE, L'Art pendant l'âge du Renne, pl. XVI, fig. 5 et 5 a.

à Lourdes ou aux environs, soit de Frossart, dans la région de Bagnères-de-Bigorre. Je pense que la nôtre a pu servir

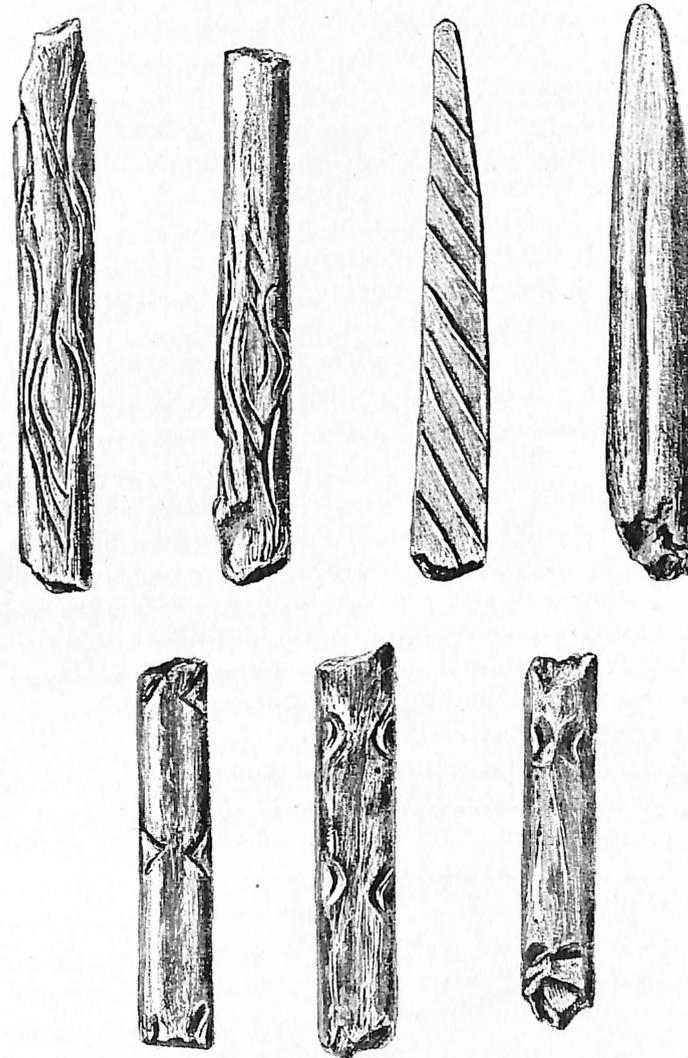


FIG. 16. — Niveau C. Baguettes demi-rondes (5/6° gr. nat.).

d'anneau de suspension à une grande pendeloque comme la belle Cyprea en ivoire, encore inédite, découverte à Pair-non-Pair par M. Daleau, mais je rappellerai aussi que les

peignes esquimaux en bois de Cervidé se terminent à leur base par un anneau très comparable au nôtre (1).

Une lame d'os, malheureusement incomplète, a été recueillie dans le foyer très stalagmité qui s'étendait sous le surplomb de la grotte. Elle a été soigneusement polie sur les deux faces et portait à l'une de ses extrémités une perforation dont on ne voit plus que la trace (fig. 17, n° 2). La face convexe est ornée de deux figures très schématiques, sorte de scalariforme, auxquelles il est difficile de donner un sens. Nous ne pouvons que les rapprocher de la décoration très analogue d'une baguette demi-ronde du Mas d'Azil, rive droite (collection Piette, Musée de Saint-Germain, n° 47.981) (2) et d'une gravure, moins voisine, de Montfort (Ariège) (3). La perforation de cet objet mince et sa forme permettent de penser qu'il a pu être porté en pendeloque.

Tout à côté, une plaque osseuse beaucoup plus épaisse et plus large (fig. 17, n° 5) porte également une petite perforation. Toutefois, je ne crois pas que cette plaque massive et sans décoration ait été utilisée comme pendeloque. Peut-être pourrait-on la rapprocher plutôt d'un churinga.

Un fragment de côte (fig. 17, n° 4), dont une face seulement est conservée, est couvert de traits parallèles équidistants. Il peut être considéré comme un manche d'outil dont les stries assuraient à la main une meilleure préhension.

Enfin, une plaquette d'os, bien polie, légèrement étranglée, porte deux perforations à chacune de ses deux extrémités (fig. 17, n° 6). Cet objet singulier n'est pas unique. Nous en avons trouvé deux tout à fait comparables dans la collection Piette, l'un provenant du Mas d'Azil, rive gauche, couche à galets coloriés (n° 47.736), l'autre du Mas d'Azil, rive droite (couche III de Piette) (n° 47.547) (fig. 18, n°s 2 et 3). Dans l'ethnographie moderne, on connaît des pièces perforées comparables, en schiste, provenant de l'Amérique du Nord (4).

(1) EDWARD WILLIAM NELSON, *The Eskimo about Bering Strait, 18th annual Report of the bureau of American ethnology, 1896-97, Washington, 1899, p. 57, fig. 16, n° 4.*

(2) PIETTE, *op. cit.*, pl. XCVII, n°s 15 et 15 a.

(3) FÉLIX REGNAULT, Une nouvelle halte de chasse de l'époque du Renne, près Saint-Lizier (*Revue des Pyrénées*, t. V, 1893, fig. 23).

(4) WARREN KING MOOREHEAD, A description of Fort Ancient (*The Archeologist*, 1895, p. 163).

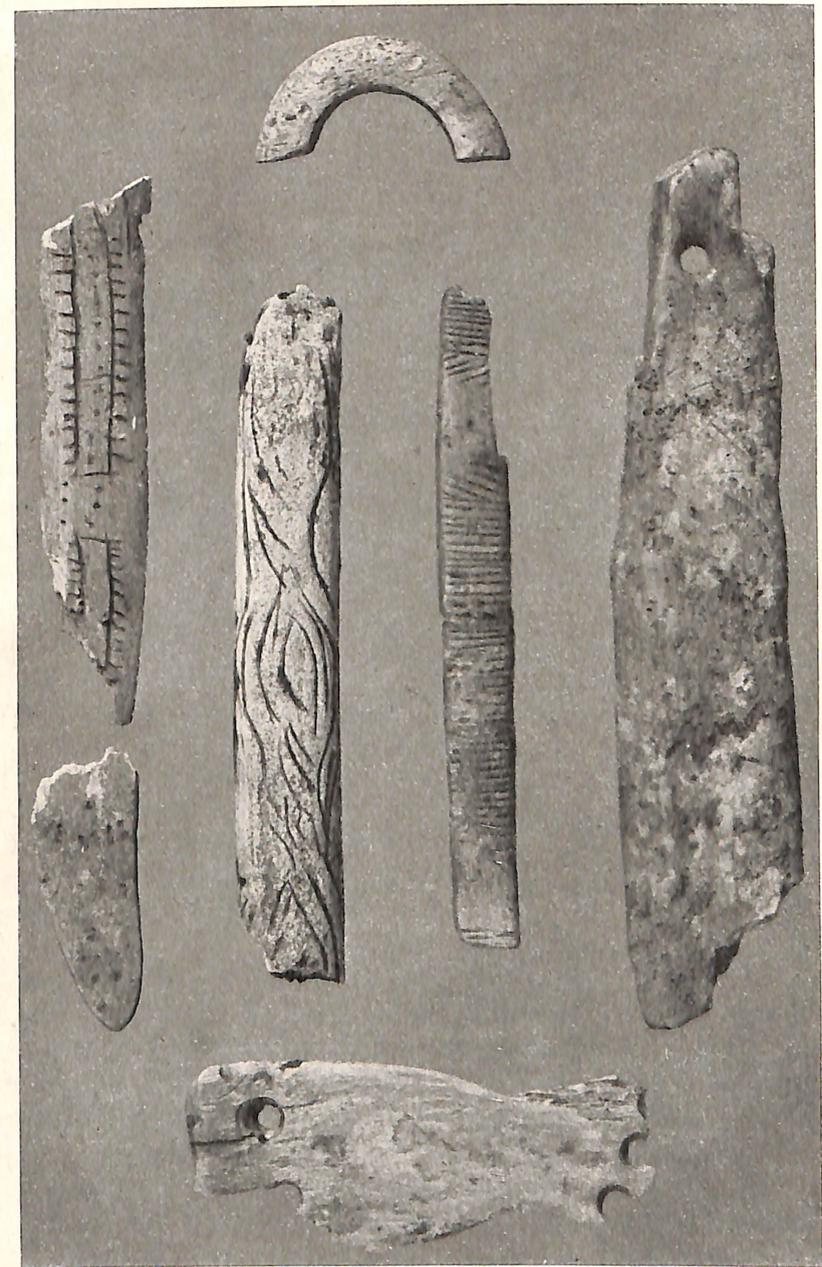
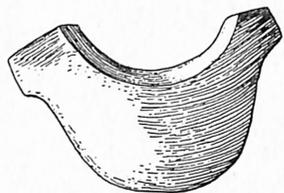


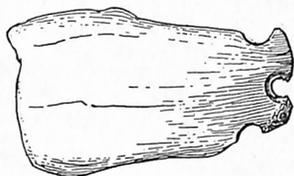
FIG. 17. — Objets du niveau C (gr. nat.).

mais c'est surtout aux agrafes de ceinture des Esquimaux, en os, en ivoire ou en bois de Renne, que notre pièce peut être comparée (1).

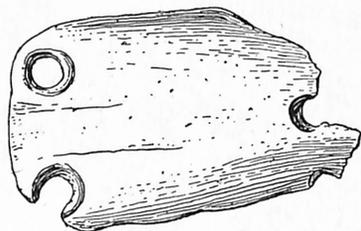
Lissoir (?). — Une extrémité arrondie d'une baguette en bois de Renne porte une profonde rainure. Cet objet n'a pu servir d'arme de jet. Il se rapporte peut-être à un lissoir (fig. 14, n° 6).



1



2



3

FIG. 18. — 1, objet en bois de Renne (d'après un croquis de M. Adrien de Mortillet). — 2, Mas d'Azil rive gauche (gr. nat.). — 3, Mas d'Azil, rive droite (gr. nat.).

foyer, un gros galet de quartzite semblable aux galets de la Save, qui a été grossièrement évidé. Au moment de la découverte, la cavité contenait environ 10 centimètres cubes d'une matière noire, pulvérulente, qui a laissé une empreinte bien nette sur le fond (fig. 20). Nous avons demandé à M. Boulanger, directeur du Laboratoire de Chimie appliquée de la Faculté

(1) EDWARD WILLIAM NELSON, *op. cit.*, pl. XXVII.

des Sciences de Paris, sur l'aimable recommandation de M. Joleaud, de bien vouloir analyser ce résidu. Il résulte de son examen qu'il s'agit de matière organique. On sait que Berthelot, à la suite de la découverte, par Rivière, de la lampe de la Mouthe, était arrivé à la même conclusion. Il n'est donc pas douteux que ce galet a servi de lampe, en dépit de sa

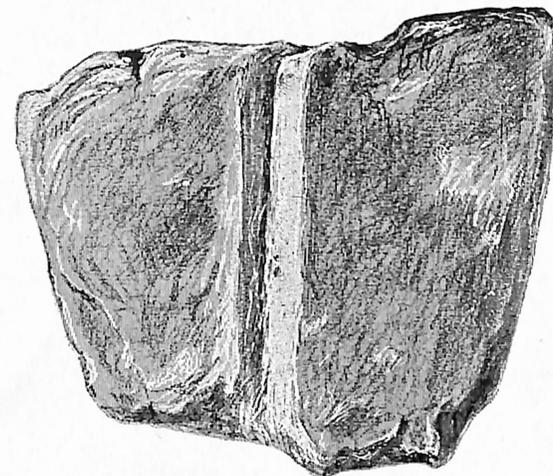


FIG. 19. — Niveau C. Polissoir en grès rouge (gr. nat.).

forme irrégulière, et nous devons le joindre aux autres lampes paléolithiques dont nous avons donné ici même la liste à propos de la lampe de la grotte des Scilles (1).

*
**

Nous pouvons maintenant nous rendre compte des phases diverses qu'a traversées la grotte de Gouërris dans le temps.

Sur des éboulements qui remontent peut-être à l'époque du creusement de la grotte, les suintements d'eau calcaire ont constitué un substratum sur lequel s'est déposée l'argile de décalcification et de ruissellement qui forme la base des niveaux actuels. Sur cette argile humide, des populations paléolithiques sont venues établir leurs foyers. A cette époque, le Renne abondait à Lespugue avec le Cheval ; le Cerf était

(1) *L'Anthropologie*, t. XXXVI, 1926, p. 20.

rare. Les chasseurs qui occupèrent alors la grotte de Gouërris y firent de courts séjours et n'y entretenrent que des feux peu ardents. Peut-être étaient-ils étrangers à la région et ne fréquentaient-ils les bords de la Save qu'à la suite des migrations des Rennes. J'ai exposé ailleurs (1) les raisons probables de ces migrations des tribus de Lespugue. Leur outillage montre qu'ils appartenaient à une phase ancienne du Magda-

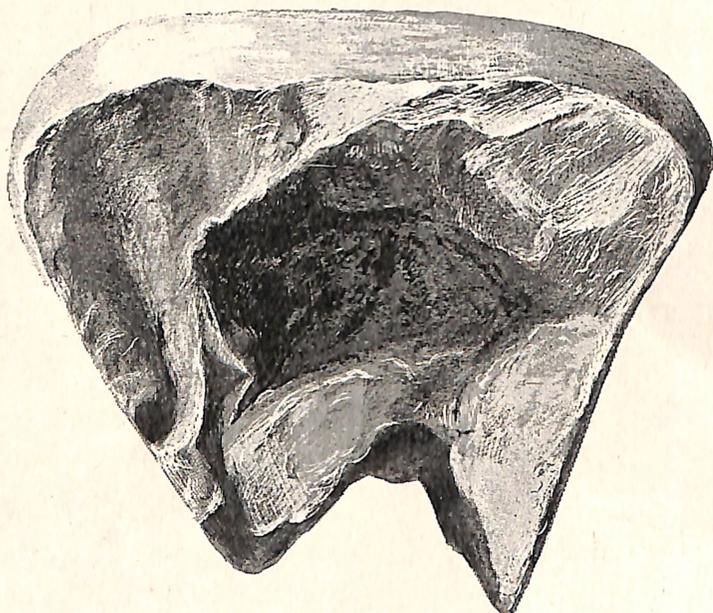


FIG. 20. — Niveau C. Lampe en quartzite (2/3 gr. nat.).

lénien où le harpon est encore inconnu, et qu'ils se rattachaient plutôt aux populations du Périgord qu'à celles des Pyrénées. Après leur dernier passage à Gouërris, la grotte fut abandonnée ; des éboulements se produisirent, cimentés ensuite par d'abondantes coulées stalagmitiques, indice d'un climat humide. Sur ce nouveau sol vinrent s'installer de nouvelles tribus. Ces hommes occupèrent toute la surface disponible de la grotte, plus vaste alors qu'aujourd'hui. Ils y allumèrent des feux intenses et ils y laissèrent des quantités

(1) *Revue anthropologique*, 1920, p. 136.

considérables de déchets osseux ; mais leur industrie était misérable. A quelle époque nous est-il permis de les rattacher ? Cette recherche doit porter sur deux ordres de faits : paléontologiques et archéologiques. Nous trouvons encore dans ce niveau de Gouërris un peu de Renne, de Chamois et de Bouquetin, témoins des âges paléolithiques antérieurs, mais l'abondance du Cerf, la présence du Sanglier et de l'*Helix nemoralis* annoncent l'établissement d'un climat moins froid et plus humide ; le Castor manque encore : nous sommes donc tout à fait à l'aurore de la période de transition. L'étude de l'industrie confirme cette hypothèse : si nous trouvons encore beaucoup de formes magdaléniennes dans l'outillage lithique, la présence de formes nettement aziliennes est incontestable. D'autre part, les harpons ne présentent plus de caractères magdaléniens typiques, mais ils sont encore très différents du petit harpon azilien à double rang de barbelures. Si nous nous reportons aux coupes de la rive gauche du Mas-d'Azil (1), nous voyons que la couche D de Piette (2 de M. Boule), plus magdalénienne que notre niveau B, renferme une industrie lithique que nous trouvons déjà à Gouërris, tandis que la couche supérieure du Mas d'Azil (E de Piette, 3 de M. Boule) est d'un Azilien plus évolué que le nôtre. D'autre part, nos harpons sont d'un type que l'on trouve à la base de la couche à galets coloriés (E) du Mas d'Azil, alors que notre niveau ne contenait aucun galet colorié. Ainsi donc le niveau B de Gouërris, plus ancien que la couche à galets coloriés du Mas d'Azil, est aussi plus récent que la dernière couche magdalénienne de ce gisement : il se place entre les deux et serait synchronique des grands dépôts d'inondation de l'Arise. Cette conclusion est conforme aux données stratigraphiques comme aux données paléontologiques et archéologiques.

Ainsi que l'avait déjà remarqué Piette, le grand harpon plat à barbelures unilatérales, à base perforée ou non, serait donc tout à fait du début de la période de transition : il

(1) Piette en a donné trois (*Congrès internat. d'Anthrop. et d'Archéol. préhist.*, X^e Session, Paris, 1889, p. 203 ; — *L'Anthropologie*, t. VI, 1895, p. 276 ; — *Bull. de la Soc. d'Anthrop.* de Paris, 1895, p. 235) qui, d'ailleurs, ne concordent pas. Nous retenons celle de *L'Anthropologie*, confirmée par la coupe qui a été relevée en 1889 par M. Boule au Mas d'Azil et qu'il a publiée dans *Les Hommes fossiles*, p. 332.

apparaît au sommet du Magdalénien à titre d'exemplaire isolé (à Lortet, à Arudy). A Gouërris, nous l'avons trouvé avec une faune et une industrie qui permettent de le dater avec plus de précision. Ce n'est que plus tard qu'apparaît le véritable Azilien, à galets coloriés et à petits harpons à barbelures bilatérales, plus rarement unilatérales (la Tourasse, Montfort, Massat, la Vache, Reilhac, Oban).

Après le séjour des Aziliens, de nouveaux et importants éboulements se produisirent, encore cimentés par les infiltrations stalagmitiques, toujours très abondantes. Bien longtemps plus tard, de nouvelles populations visitèrent la grotte. Elles n'y habitèrent point, mais vinrent y déposer leurs morts. Sans doute les cadavres furent-ils rangés d'abord au centre de la chambre funéraire. Puis, au fur et à mesure qu'on apportait de nouveaux corps, on rejetait à droite et à gauche les anciens ossements, qui finirent par former des amas le long des parois. Des feux furent allumés de place en place, peut-être pour chasser l'air vicié avant de nouvelles inhumations, peut-être aussi pour procéder au rite des repas funéraires. On sema le sol de tessons de poteries, mais on ne fit aux morts que l'hommage d'un bien pauvre mobilier. Nous n'avons trouvé aucune trace de métal dans ce niveau, mais le caractère des poteries ornées et la perforation circulaire de la canine de Cerf nous permettent de penser qu'il faut rapporter à l'Enéolithique l'âge de ces inhumations. Peut-être ces sépultures sont-elles contemporaines de celles de Montmaurin (1) (à 3 kilomètres de Lespugue) et de la Roque (2) (à une vingtaine de kilomètres). Où vivaient ces hommes ? Nous n'avons relevé jusqu'ici aucune trace de leur habitation à Lespugue.

A partir de ces sépultures, aucun dépôt stalagmitique ne s'est plus formé. La lente infiltration des terres du plateau supérieur s'est poursuivie à travers les fissures de la roche jusqu'au comblement de la cavité, telle qu'elle nous est apparue à notre première visite.

(1) Dr HENRI VALLOIS, Les ossements humains, vraisemblablement néolithiques, de Montmaurin (*Revue anthropologique*, 1924, p. 314).

(2) JEAN CAZEDESSUS, Magdaléniens et Aziliens à Montespan (station de la Roque), Paris, 1926.